



DOSSIER

IRAN : DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES INCERTAINES MAIS CRUCIALES

sous la direction de Karim Pakzad,
chercheur associé à l'IRIS

1er juin 2009

Iran: élection présidentielle du 12 juin incertaine mais cruciale

par Karim Pakzad, chercheur associé à l'IRIS

Le 12 juin prochain, les Iraniens voteront pour la 10ème fois sous le régime islamique pour élire un nouveau président de la République. Cette échéance constitue un moment fort de la vie politique, même si dans le système politique iranien, unique au monde, le président élu au suffrage universel, n'est pas le véritable détenteur du pouvoir de décision sur les orientations fondamentales du pays, plus particulièrement en matière de politique étrangère. Ce pouvoir revient, en dernier lieu, au Guide suprême de la révolution, actuellement l'ayatollah Khamenei. Selon la Constitution iranienne, le Guide doit posséder toutes les qualités de savoir religieux (*Vali-Faqih*), ce qui n'est pas le cas du président de la République. Cependant, son rôle ne se limite pas aux domaines religieux et spirituel, il est également le chef politique et militaire suprême de la République islamique.

Néanmoins, l'élection présidentielle n'est dépourvue ni d'intérêt ni de surprise. L'expérience de ces dernières années montre que le président peut avoir une influence non négligeable sur la politique iranienne. L'élection, à la surprise générale, de Mohammad Khatami en 1997, contre le candidat de l'appareil politique et religieux du régime, marquée par une volonté affichée de réforme à l'intérieur et de détente en matière de politique étrangère, allant jusqu'à la suspension de l'enrichissement de l'uranium pendant près de deux ans. Cependant, confronté à l'hostilité du Guide suprême et des institutions religieuses aux mains des conservateurs, Khatami n'a pas réussi à mener à bien sa politique d'ouverture à la société civile et les réformes politiques en Iran, ou encore le " dialogue des civilisations ", dont il a été l'initiateur, à l'extérieur.

En 2005, alors qu'on attendait le retour du conservateur, mais néanmoins pragmatique, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, l'un des personnages clés du régime et candidat à la présidence, c'est un quasi-inconnu à l'étranger, Maire de Téhéran, Mahmoud Ahmadinejad, s'appuyant sur des associations religieuses, des mosquées et des réseaux de miliciens islamiques (*Basjjs*) dont il est issu, qui a été élu. L'élection du populiste Ahmadinejad marque le retour de " la droite islamiste " et sa mainmise sur les deux institutions politiques élues au suffrage universel, la présidence de la République et l'Assemblée nationale qui leur échappaient depuis l'élection de Khatami en 1997. La présidence d'Ahmadinejad se traduit par l'aggravation de la situation économique, la montée de l'inflation et du chômage, alors qu'il promettait d' " apporter le revenu du pétrole sur la table des Iraniens ". Ses opposants se demandent aujourd'hui où sont passés les quelques 300 milliards de recette du pétrole que l'Iran a obtenu grâce à la montée du prix du baril, ces dernières années sous sa présidence.

En politique étrangère, la présidence d'Ahmadinejad marque le retour des tensions entre l'Iran et l'Occident, notamment sur le dossier nucléaire, qui est à l'origine des sanctions imposées à l'Iran par le Conseil de sécurité de l'ONU et des sanctions bilatérales prises par les Européens, contribuant à la dégradation de la situation économique en Iran. Les déclarations du président iranien niant la réalité de la Shoah et contestant l'existence d'Israël font partie de la même stratégie de tension.

La dualité du pouvoir, qui se traduit par la prédominance des institutions religieuses, et notamment du Guide qui n'est pas élu directement par les électeurs (il est élu par ses pairs du Conseil des experts), sur celles qui ont une certaine légitimité démocratique (la présidence de la République, le Parlement et les conseils municipaux), s'exprime d'abord dans les choix ou non des candidatures. Le choix des candidats à l'élection présidentielle, comme à toute autre élection, est discriminatoire et relève de la décision du " Conseil des gardiens ", instance qui valide les candidatures souvent en fonction de critères non démocratiques. Les opposants qui critiquent les orientations fondamentales du régime, les décisions du Guide, ou se prononcent pour une modification de la Constitution, n'ont aucune chance de participer aux élections. En 2005, le Conseil a ainsi rejeté la candidature de la plupart des députés réformateurs sortants, y compris d'un vice-président du Parlement et le dirigeant du principal parti réformateur, pour marquer un coup d'arrêt au mouvement des réformes engagé par le président Mohammad Khatami. Pour l'élection présidentielle du 12 juin prochain, si le Conseil des gardiens a validé les candidatures des quatre " grands " candidats, Mahmoud Ahmadinejad, Mehdi Karoubi, Hossein Moussavi et Mohsen Rezai, il n'a retenu aucune des 42 candidatures féminines, se basant sur une interprétation contestée de la Constitution qui refuserait aux femmes le droit d'accéder au poste de président de la République.

Cependant, une fois les candidats désignés, une véritable campagne électorale anime la vie politique iranienne. Aujourd'hui, la campagne bat son plein. Les candidats s'affrontent au cours de sept débats télévisés. Ils parcourent le pays pour organiser des meetings. Le 23 mai, l'ex-président Mohammad Khatami a réuni plus de 12 000 de ses fidèles dans un stade de Téhéran pour célébrer la date anniversaire de sa première élection et pour apporter son soutien à Mir Hussein Moussavi. Un déplacement de ce dernier dans sa ville natale, Tabriz, en Azerbaïdjan, a ainsi réuni 30 000 personnes.

L'ex-président Mohammad Khatami, sous la pression de ses amis et convaincu qu'il serait le seul à battre Ahmadinejad, a pris la décision de se déclarer candidat dès décembre 2008. Ses premiers déplacements en province ont été triomphaux, comparables à sa campagne de 1997 et ne laissant aucun doute sur sa popularité restée intacte. Mais, lorsque Hossein Moussavi s'est présenté aussi contre Ahmadinejad, Mohammad Khatami s'est retiré de la course aux présidentielles. Les raisons qui ont poussé Khatami à prendre cette déci-

sion font débat en Iran. Il est vrai que certains milieux liés aux radicaux lui ont prédit " le même sort que Benazir Bhutto ", l'ex-premier ministre du Pakistan assassinée au cours de la campagne électorale en 2008. Mais, d'après des analystes proches de Khatami, cette décision est fondée sur une appréciation politique. Khatami, élu à nouveau, n'aurait toujours pas les moyens de mener à bien sa politique réformatrice et de répondre aux espoirs que son élection aurait pu susciter dans la société. Toujours confronté aux institutions conservatrices et au Guide, et en l'absence d'un équilibre politique, il ne pouvait sortir vainqueur d'une épreuve de force avec le Guide de la révolution. Le véritable objectif des réformes consisterait à établir progressivement un certain équilibre entre les différents centres du pouvoir, indispensable à l'amorce d'une démocratisation. Dans l'esprit de Khatami, cet objectif serait mieux assuré par Hossein Moussavi qui peut compter sur l'appui d'une frange du clergé.

Mahmoud Ahmadinejad, fidèle à sa réputation, mène, quant à lui, une campagne populiste. En utilisant les fonds publics, il distribue des chèques, des bons d'achats ou de l'argent aux fonctionnaires, aux étudiants et aux agriculteurs. Il n'a pas hésité à distribuer 300 tonnes de pommes de terre dans les quartiers populaires de Téhéran et en province. Pour éviter de parler de l'échec de son gouvernement sur le plan économique, il use et abuse d'un discours nationaliste, n'hésitant pas à accuser les réformateurs d'avoir trahi le pays en amorçant une politique de détente avec l'Occident et suspendu, en 2003, l'enrichissement de l'uranium, allant jusqu'à rejeter toutes négociations sur ce dossier en dehors du cadre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) après le scrutin du 12 juin. Le Guide suprême, qui d'habitude évite de s'engager publiquement pour telle ou telle faction du régime, multiplie les déclarations pour fustiger les réformateurs, "*ceux qui abdiquent au profit de l'Occident*", dit-il.

Face à Ahmadinejad, les deux candidats réformateurs, Hossein Moussavi et Mehdi Karoubi, ainsi que le candidat issu de la faction conservatrice Mohsen Rezai, ont un point commun. Ils dénoncent la gestion du pays par le président sortant, sa politique inflationniste (l'inflation atteint cette année 25 %) et le gaspillage de la recette pétrolière, soit près de 300 milliards de dollars en trois ans. Les candidats réformateurs insistent également sur le respect des lois, respect des droits des citoyens et des minorités ethniques et religieuses. Ils se prononcent clairement en faveur des discussions avec les Etats-Unis. Même Mohsen Rezai constate qu'il y a un changement dans l'attitude de ce pays après l'élection de Barack Obama. Les réformateurs s'appuient sur les jeunes et les femmes, leurs électeurs habituels, mais le fait marquant sur ce point, unique dans l'histoire de la République islamique, est l'engagement de Zahra Rahnaward, l'épouse de Hossein Moussavi, qui participe activement à la campagne aux côtés de son mari et organise elle-même des meetings de campagne. Elle a annoncé que si son mari est élu, l'Iran signera la convention internationale interdisant toutes sortes de discriminations contre les femmes.

Le résultat du scrutin du 12 juin est incertain. Avec la présence de deux candidats de poids, les réformateurs ont pris le risque d'une division, laquelle, s'ils n'arrivent pas à la surmonter au soir du 12 juin, contribuera à la réélection d'Ahmadinejad. N'oublions pas qu'aux élections présidentielles de 2004, la dispersion des voix des réformateurs entre plusieurs candidats a été une des raisons de la victoire d'Ahmadinejad. Mais les conservateurs qu'on appelle désormais " Oussoulgrayans " (défenseurs des principes), sont également divisés. Outre la candidature de Mohsen Rezai, comme candidat indépendant, les personnalités les plus en vue des " Oussoulgrayans ", comme Ali Laridjani, président du Parlement, Baquer Khalibaf, maire de Téhéran, Hassan Rouhani, ancien négociateur en chef du dossier nucléaire, ainsi que près de la moitié des députés conservateurs, n'ont pas apporté leur soutien à Ahmadinejad. Seuls 80 députés appartenant à la faction " oussoulgrayans " qui compte plus de 200 membres, ont apporté publiquement leur soutien à Ahmadinejad. ■

Portrait des quatre principaux candidats

par Karim Pakzad, chercheur associé à l'IRIS
et Maxime Pinard, assistant de recherche à l'IRIS

Mahmoud Ahmadinejad



Mahmoud Ahmadinejad est né le 28 octobre 1956 à Aradan, un village proche de Garmsar, la province de Samnan située au Sud-Est de Téhéran. Il est issu d'une famille modeste (son père était forgeron) qui a déménagé à Téhéran pour s'installer dans un des quartiers les plus pauvres de la capitale, comme les millions de personnes qui ont participé à l'exode rural des années 60. Ahmadinejad vit donc dans les milieux populaires, où renaît le mahdisme sous l'impulsion des Hojjatieh, une secte qui considère qu'il faut hâter le retour du Mahdi, l'imam caché, le dernier et le 12e imam disparu au IXe siècle. Les chiites duodécimains croient à son retour, à la fin des temps, pour sauver le monde.

Il suit sa scolarité primaire et secondaire à Téhéran avant d'être admis à l'Université des sciences et des technologies (Elm-o Sanaat) en 1976. Deux ans plus tard, il participe à la fondation d'une association islamique des étudiants d'Elm-o Sanaat, association qui se coalisera avec d'autres pour former l'OSU ou Organisation des associations islamiques. Mahmoud Ahmadinejad s'enfonce toujours plus dans le radicalisme en s'engageant après 1979 dans l'aile la plus conservatrice du " Bureau pour la préservation de l'Unité " (BPU), qui était une organisation s'occupant des liaisons entre les universités et les séminaires théologiques. Certains d'entre eux, sous l'appellation des " étudiants partisans de la ligne de l'imam Khomeiny ", ont participé à l'opération de la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran. Le rôle d'Ahmadinejad demeure là encore mystérieux ; mais, selon plusieurs membres de ce groupe, devenus aujourd'hui d'imminentes personnalités réformatrices, il n'aurait pas voulu participer à l'occupation de l'ambassade. Le BPU constitue aujourd'hui l'aile gauche des réformateurs et soutient la candidature de Mehdi Karoubi.

Lorsque la guerre éclate entre l'Irak et l'Iran (1980-1988), Ahmadinejad, comme beaucoup d'autres jeunes volontaires issus des milieux populaires part au front. On les appelle Basij ou Basidjis, c'est-à-dire des miliciens islamiques, distincts des gardiens de la révolution. Il semble cependant que Ahmadinejad ne faisait pas partie des forces combattantes des Basij qui ont servi de chair aux canons dans cette guerre. Il aurait servi seulement dans des unités de logistiques des pasdarans. Le Basij constitue aujourd'hui la force paramilitaire du régime et est rattaché depuis peu aux Gardiens de la Révolution islamique (pasdarans).

La fin des années 80 marque les débuts en politique d'Ahmadinejad : pendant quatre ans, il est gouverneur des villes de Maku et Khoy, dans la province de l'Azerbaïdjan, et conseiller du gouverneur général de la province du Kurdistan pendant deux ans. En 1993, alors qu'il est conseiller au ministère de la Culture et de l'Orientation islamique, il est nommé gouverneur général de la province d'Ardabil, nouvellement créée, poste pour lequel il sera élu trois années de suite meilleur gouverneur d'Iran. Mais l'arrivée des réformateurs de Mohammad Khatami au pouvoir, l'oblige à quitter ses fonctions et à retourner enseigner à l'Université. L'année 2003 marque un tournant dans son ascension politique : avec le soutien de la Coalition des développeurs d'un Iran islamique, il parvient à remporter la mairie de Téhéran et concrétise son idée de seconde révolution islamique : activités religieuses renforcées et remise en vigueur des codes vestimentaires (séparation des sexes dans les ascenseurs de la mairie par exemple).

Ce poste de maire a été pour lui un véritable tremplin pour accéder à la présidence iranienne. Pendant son mandat, Ahmadinejad s'est façonné une image publique, une réputation de conservateur sévère et il s'est employé à défendre les valeurs des déshérités (Mostazafin), qui représentent une part importante de la population. Ce calcul politique lui permet d'arriver, à la surprise générale, deuxième au premier tour de l'élection présidentielle du 17 juin 2005 et de devancer très largement au second tour le président de l'époque Ali Akbar Hachemi Rafsandjani.

Sa présidence est marquée par de graves problèmes économiques, dus en partie à une mauvaise gestion de la manne pétrolière. Sa politique économique est fortement critiquée à l'image d'une lettre parue en juin 2006 et écrite par 50 économistes iraniens, reprochant l'intervention de l'Etat sur les prix (en vue d'une stabilisation) et s'opposant à un décret émis par le Haut Conseil du Travail et le ministère du Travail, proposant une augmentation des salaires de 40%!

Concernant les relations extérieures, Ahmadinejad aime provoquer. C'est ainsi que le 24 septembre 2007 lors d'une conférence à l'Université Columbia aux Etats-Unis, il affirme qu'en " Iran, nous n'avons pas d'homosexuels comme dans votre pays ". Au sujet du conflit israélo-libanais de 2006, il déclare que " le régime sioniste se comporte comme Hitler ". Ses nombreuses provocations (sa dernière sortie remontant à la conférence de l'ONU sur le racisme du 22 avril 2009) lui valent une popularité certaine dans les rues arabes, mais agacent à Téhéran, où on lui reproche d'isoler l'Iran. Cet isolement est d'autant plus réel qu'un bras de fer l'oppose aux puissances occidentales au sujet du développement du programme nucléaire iranien.

Dans la campagne présidentielle actuelle, Ahmadinejad, en difficulté, développe un langage ultranationaliste et ultrapopuliste. Il vient d'affirmer qu'en cas de réélection, il ne négocierait pas avec les grandes puissances sur le dossier nucléaire, un thème sensible en Iran. Il va jusqu'à accuser de trahison ses rivaux qui eux souhaitent prendre au mot le président américain et s'engager dans un dialogue. Ahmadinejad garde néanmoins un soutien de poids. Le Guide suprême vient de traiter de " honteuse " la position de ceux qui veulent revenir à la politique de détente impulsée par l'ex-président Mohammad Khatami. ■



Mehdi Karoubi



Né à Aligoudarz (Ouest de l'Iran) en 1939, Mehdi Karoubi est issu de l'ethnie Lor. Comme la plupart des religieux iraniens, il étudie dans une école coranique à Qom avant de poursuivre ses études à la faculté de théologie de l'université de Téhéran. C'est d'ailleurs pendant ses études qu'il rencontre l'Ayatollah Khomeiny, futur fondateur de la République islamique. Pendant la Révolution islamique de 1979, il recueille des aides matérielles et financières pour soutenir les révolutionnaires, ce qui lui vaudra par la suite de présider le Comité de secours Imam Khomeyni puis la Fondation des martyrs, avec pour mission d'aider les survivants et les familles des victimes de guerre.

Âgé aujourd'hui de 72 ans, Hojatoleslem Karoubi (religieux de rang intermédiaire), se définit comme un réformateur "modéré", dans le sens où il est partisan des réformes dans le cadre autorisé par "la Constitution de la République islamique et les valeurs décrites par l'Imam". Comme Mohamad Khatami, il a été membre de la société des "clercs militants", parti politique composé en partie de la "gauche islamiste" et partisan de l'intervention de l'Etat dans l'économie.

Ancien président du Parlement (1990-1992 et 2000-2004), il a été candidat à l'élection présidentielle de 2005 où il finit troisième au premier tour avec 17,2% derrière Akbar Hachémi Rafsandjani et Mahmoud Ahmadinejad. Déçu et n'hésitant pas à parler d'"élection truquée", il a démissionné de toutes ses fonctions au sein du régime et a fondé un nouveau parti réformateur, Etemad e Melli (la Confiance nationale) qu'il dirige.

Modéré dans le ton et dans ses propositions, il attribue l'échec du mouvement de réforme lancé par Mohamad Khatami au radicalisme de certains réformateurs qui d'après lui, voulaient changer trop vite la société iranienne et ont provoqué la réaction des institutions aux mains des conservateurs, au premier lieu le Guide lui-même. La réaction des conservateurs a été brutale. La candidature de la plupart des députés sortants de la législature 2000-2004 a été invalidée par le Conseil des gardiens, démontrant ainsi les limites de "la démocratie" iranienne. Il s'agit essentiellement des députés du parti du Front de la Participation (Mousharekat), majoritaire au Parlement entre 2000-2004, dirigé par Réza Khatami, le frère du Président Mohamad Khatami. Ce parti, comme d'autres partis réformateurs ne soutient pas la candidature de Karoubi au premier tour de l'élection et apporte son soutien à Hossein Moussavi.

Mehdi Karoubi mène sa campagne autour de trois propositions : il a abandonné sa proposition d'établir une allocation de 50 000 tomans (environ 45 euros) mensuels pour chaque citoyen de plus de 18 ans, présentée pendant la campagne de 2005, pour la remplacer par l'attribution des actions des sociétés pétrolières iraniennes à chaque citoyen. Il veut également rétablir un meilleur "système de planification économique" et défendre "les droits des citoyens".

Au niveau de la politique étrangère, il entend réduire les tensions avec l'Occident, discuter avec les Etats-Unis pour résoudre les contentieux. Réaliste, il a annoncé que le dossier nucléaire n'est pas dans les attributions du Président la République mais dans celles du guide suprême. ■

Hossein Moussavi



Hossein Moussavi est né le 29 septembre 1941 dans le nord-ouest de l'Iran, dans la province d'Azerbaïdjan orientale. Il a fait partie du mouvement islamiste de l'opposition durant le régime du Shah Mohammad Reza Pahlavi avant de fonder, avec d'autres, le Parti de la République Islamique, qui a soutenu l'ayatollah Rouhollah Khomeiny après le départ du Shah en 1979. Moussavi devient alors secrétaire politique de ce parti et directeur de son journal qui porte le même nom. Par la suite, avec le soutien du fondateur du régime, l'ayatollah Khomeiny, il est nommé premier ministre, tandis que l'ayatollah Ali Khamenei devient président de la République. Pendant la guerre, il s'occupe essentiellement de gérer l'économie, en imposant un système de rationnement de la nourriture et un contrôle des prix rigoureux.

Les divergences entre le Président de la République et le Premier ministre ont duré huit ans et s'expliquent par le fait que Ali Khamenei appartient à la faction conservatrice du régime alors que Hossein Moussavi est une personnalité éminente de la gauche islamiste (tiers-mondiste). Alors qu'il n'était qu'un jeune étudiant, il a été, comme son épouse Zahra Rahnavard, sous l'influence de la pensée de l'islamiste moderniste Ali Shariati, mal vu par les tenants de l'orthodoxie religieuse.

Cette appartenance à la gauche islamiste et son expérience en tant que premier ministre durant la guerre Iran-Irak, le désignent tout naturellement candidat des réformateurs qui constituent la nouvelle génération de la gauche islamiste des années 1980. C'est d'ailleurs le refus de Moussavi de se présenter à l'élection présidentielle de 1997, qui a motivé Mohamad Khatami à s'engager dans la campagne et être élu triomphalement.

Hossein Moussavi a progressivement réussi à rassembler autour de sa candidature la quasi-totalité des partis réformateurs, adoptant un langage résolument réformateur, dénonçant la gestion de l'économie par le gouvernement et les violations des droits des citoyens. Il s'adresse, comme Mohamad Khatami au cours de l'élection de 1997, aux femmes, aux jeunes et à la société civile. Il s'est attiré les foudres des conservateurs en faisant participer sa femme, Zahra Rahnavard, à sa campagne, n'hésitant pas à apparaître main dans la main avec elle dans les meetings publics.

Bénéficiant du soutien de Mohamad Khatami et des principaux partis réformateurs, Moussavi peut compter également sur les voix d'une partie des clergés " fondamentalistes ", restés fidèles aux idéaux originels de la révolution islamique et des gardiens de la révolution. Autant de voix en moins pour Ahmadinejad. Cependant, des personnalités réformatrices importantes comme Abbas Abdi (l'un des idéologues des réformes), Ataoula Mohajerani, (le ministre de l'information et le plus emblématique du président Khatami), Ali Abtahi, ancien conseiller de ce dernier et surtout le charismatique et efficace ancien Maire de Téhéran, Abdul Hussein Karbastchi (Secrétaire général du parti Kargozaran, parti fondé par Ali Akbar Hachémi Rafsandjani), ont annoncé leur soutien à la candidature de Mehdi Karoubi. Dans l'hypothèse d'une victoire de Mehdi Karoubi, M. Karbaschi sera le vice-président de la République, certaines de ces personnalités reprochant à Moussavi l'annonce de sa candidature alors que l'ex-président Khatami était déjà en campagne et que l'accueil réservé par les électeurs au cours de ses déplacements en province ne laissait aucun doute qu'il serait à nouveau élu triomphalement.

Si le mécontentement grandissant des citoyens - dû à la mauvaise gestion économique - lui sera certainement profitable, il doit essayer de convaincre les jeunes et les classes moyennes, qui représentent les deux tiers de la population. Mais la tâche s'annonce rude car, absent de la vie politique active et des médias pendant plus de vingt ans, il est peu connu par ces catégories d'électeurs, notamment par les jeunes. Néanmoins, pour mobiliser ces catégories qui constituent les électeurs " naturels " des réformateurs, il peut compter sur Mohamad Khatami qui est pleinement engagé dans la campagne électorale en sa faveur.

Concernant la politique extérieure, ses propos sont très calculés et mesurés, voulant en finir avec l'image " extrémiste " de son pays à l'extérieur. Au sujet d'Obama, il affirme clairement : " *Si ses actes correspondent à ses déclarations, pourquoi ne pas négocier?*" Il se dit pour de bonnes relations avec les autres pays et mise sur une " politique de détente " au niveau international. Concernant l'Holocauste, il s'oppose à Ahmadinejad et reconnaît seulement que " *quelque chose a dû se passer. (...) Ce n'est pas une question de nombre, ou de qui a commis les crimes* ".

Mohsen Rezai



Mohsen Rezai est né en 1954 à Masjed-e Soleiman, petite ville de la province du Khuzestan dans le Sud-Ouest. En 1974, il vient à Téhéran pour étudier l'ingénierie mécanique à l'Université de science et de technologie, s'engageant très vite dans l'opposition au régime et devenant membre d'un groupe clandestin de la guérilla appelée " Mansouroun " sous le nom d'emprunt Mohsen Rezai (son vrai nom était Mir Kaied Rezai). Après la révolution islamique, il contribue activement à mettre en place l'armée d'élite du régime islamique, les Pasdarans (les Gardiens de la révolution). Quelque mois après le début de la guerre Irak-Iran, alors que Mohsen Rezai n'a que 27 ans, il est nommé par le fondateur de la République islamique, l'ayatollah Khomeiny, à la tête du corps des Gardiens de la révolution. Il reste à ce poste pendant plus de 16 ans, jusqu'à l'élection de Mohammad Khatami en 1997.

À la fin de la guerre Irak-Iran, tout en restant à la tête des Pasdarans, Mohsen Rezai s'intéresse de près aux questions économiques, étudiant à l'Université de Téhéran où il a achevé son doctorat en 2001. Sous le commandement de Rezai, les Gardiens de la révolution ont étendu leur influence dans tous les domaines de la vie politique, économique et culturelle du pays en fondant des universités et des sociétés de travaux publics jusqu'à devenir aujourd'hui " un Etat dans l'Etat ". Les Pasdarans se sont dotés de leurs propres forces aériennes et navales, et le programme balistique et nucléaire de l'Iran est aux mains des Pasdarans.

Après avoir quitté le commandement des Pasdarans, Mohsen Rezai démissionne de toutes ses fonctions militaires pour devenir un homme politique. En 1997, il est nommé, par le Guide actuel, secrétaire du Conseil de discernement du régime, principal organe d'arbitrage de ce dernier, et président de la Commission pour la macro-économie et le commerce du même Conseil. Aux élections législatives de 1999, qui ont suivi l'élection de Mohammad Khatami, il s'est présenté sur une liste des conservateurs mais a subi un cuisant échec, comme ceux de son camp.

Déjà candidat à l'élection de 2005, il se retire deux jours avant le scrutin. Depuis, il a mené une intense activité autour d'un programme politique simple : dépasser la ligne entre les réformateurs et les conservateurs et mettre en place un gouvernement de coalition nationale. D'autres personnalités appartenant à la faction conservatrice qui avaient une ambition présidentielle comme Mohamad Baker Khalibaf, actuel Maire de Téhéran, Ali Laridjani, l'un des hommes clés du régime et actuel président du Parlement, ou Ali Akbar Velayati, ancien ministre des Affaires étrangères et conseiller de l'ayatollah Khamenei, étaient sur la même longueur et s'opposaient à Ahmadinejad. Ils ont finalement renoncé à se présenter contre le président sortant pour ne pas disperser les électeurs de droite ; beaucoup d'observateurs iraniens estiment en effet que la candidature de Mohsen Rezai comme candidat indépendant est destinée à empêcher Hossein Moussavi d'attirer à lui les voix de tous ceux qui sont restés fidèles à la Révolution islamique d'origine.

Mohsen Rezai est le dernier candidat à s'être présenté cette année. La proposition d'un gouvernement de coalition nationale mis à part, son programme se limite à des généralités : combattre la pauvreté, les prix élevés et le chômage. Son programme ressemble en de nombreux points à celui des autres candidats : critiquer la gestion de la manne pétrolière d'Ahmadinejad, se dire favorable à des relations plus cordiales avec les Américains sans renoncer pour autant au développement du nucléaire.

Mohsen Rezai est accusé par l'Argentine d'être impliqué dans un attentat, en juillet 1984, contre le centre culturel juif de Buenos Aires qui a coûté la vie à 85 personnes. À ce titre, il figure sur la liste d'avis de recherches d'Interpol. ■

Structures et fonctionnement du pouvoir en République islamique

Interview d'Ahmad Salamatian, analyste politique, ancien député et ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du premier gouvernement après la révolution islamique en Iran

L'Iran organise le 12 juin des élections présidentielles. Dans le système politique iranien le président de la République joue-t-il un rôle politique important ?

L'avant-projet de la Constitution iranienne soumise à la première Assemblée constituante était conçu sur la base d'une structure présidentielle revendiquant la souveraineté démocratique (article 6 de la constitution). Mais cette assemblée composée majoritairement de religieux a superposé à cette structure une tutelle religieuse (*Velayate faghih*) se réclamant de la souveraineté divine (Article 5).

Ainsi est né un système chimérique où l'essentiel des attributs régaliens du président de la République est confisqué en faveur d'un guide religieux, qui a une tutelle absolue sur les trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire (Article 57).

C'est le Guide, désigné à vie par une assemblée de clercs, elle-même élue au suffrage universel qui définit le cadre général des politiques de la République islamique élaborées par ses conseillers, réunis au sein du Conseil de discernement et qui surveille leur bonne exécution. Il est le commandant en chef des forces armées, déclare la guerre et la paix, donne l'ordre de mobilisation générale. Il nomme le chef d'Etat-major des armées, le commandant du corps des Gardiens de la révolution, les hauts-commandements militaires et des forces de sécurité. Il désigne les puissants membres religieux du conseil des gardiens de la Constitution, le responsable du pouvoir judiciaire, le directeur de l'organisation qui a le monopole de la radio et de la télévision. C'est lui qui coordonne les trois pouvoirs constitués et qui arbitre leurs conflits. En plus, il peut par l'intermédiaire du-dit Conseil de discernement outrepasser les règles de la Constitution ou même celles de la Charia islamique en cas de nécessité. C'est lui qui promulgue le décret de désignation du président élu au suffrage universel et qui peut le démettre de ses fonctions suite à un avis de la cour de cassation ou une décision du Parlement constatant l'incompétence du président. Enfin, c'est lui qui dispose du droit de grâce. (Article 110)

Le président de la République, élu au suffrage universel direct pour quatre ans n'est que le deuxième personnage de l'Etat chargé d'exécuter la Constitution et de présider le pouvoir exécutif en dehors des champs réservés au Guide. (Article 113)

D'où vient le pouvoir du Guide? A-t-il une légitimité démocratique comparable à celle du président de la République ?

L'Ayatollah Khomeiny, premier guide de la République islamique, a tiré son aura charismatique d'une triple légitimité : religieuse, parce qu'il a été (*marjaâ*) source d'imitation reconnue par des fidèles depuis plusieurs décennies, avant son accession au pouvoir ; révolutionnaire parce qu'il a réussi à mener les foules à la conquête du pouvoir par des moyens révolutionnaires ; et historique, en mettant fin à une des monarchies les plus anciennes du monde.

Il se voyait ainsi au dessus des institutions de la République qu'il venait de fonder. La Constitution elle-même, qui lui a été taillée sur mesure, ne lui a pas survécu en son article principal qui faisait prévaloir la légitimité religieuse. En effet, l'élimination de Montazery, son successeur désigné, le seul dans son entourage à avoir les conditions requises pour assumer la fonction de *Marjââ*, a amené ses successeurs, dès sa disparition, à réviser la Constitution en y supprimant cette condition essentielle de la succession religieuse tout en ajoutant l'étendue de ses pouvoirs. Dans la pratique, aussi, le nouveau Guide s'est appuyé de plus en plus sur les forces prétoriennes et de sécurité qu'il a prises sous son contrôle effectif et direct.

Existe-t-il une unanimité au sein du clergé chiite sur la question de *Velayate faghih* ?

Non, sur le plan théologique, les partisans de cette tutelle sont rares sinon minoritaires dans le chiisme duodécimain qui est majoritaire en Iran. Je peux même dire que sa propagation est récente et s'est développée avec la naissance d'un nouvel islam politique qu'on peut désigner comme islamiste. Encore aujourd'hui, trente ans après la naissance de cette République sous tutelle, dans les écoles religieuses du chiisme du Liban à Qom en passant par les villes saintes de Najaf et de Karbala en Irak, les adeptes théologiques de *Velayate faghih* sont minoritaires. Mais en Iran, elle s'est érigée en dogme étatique dont la profession de foi est exigée de tout prétendant à des fonctions publiques.

On parle beaucoup de l'existence de deux courants : conservateur et réformateur. Que signifie réellement cette distinction dans la vie politique iranienne ?

Cette distinction se voit de plus en plus en ce qui concerne l'organisation des pouvoirs au sommet de l'Etat, l'étendue de pouvoir et de soumission par rapport à la tutelle du Guide. Comme nous venons de le voir, les articles 5 et 6 de la Constitution de la République islamique sont de nature contradictoire. Leur assemblage dans le même texte et leur structure institutionnelle ont donné naissance à un système chimérique source de perpétuels conflits du pouvoir au sommet de l'Etat. Ainsi le clivage politique plus net se cristallise entre les inconditionnels du Guide, appelés les conservateurs, et les constitutionnalistes qui cherchent à conquérir un espace démocratique sous le joug de l'absolutisme.

Que différencie les quatre grands candidats sur le plan économique et social ?

La révision constitutionnelle de 1989, en renforçant la tutelle du Guide, prive encore plus le président de la République de ses prérogatives politiques. Mais, dans le même temps, elle supprime la fonction du Premier ministre, et donne ainsi une allure présidentielle au président comme gestionnaire de l'intendance économique et sociale. L'enjeu primordial de la campagne présidentielle en cours est justement l'examen de cette gestion. Le bilan économique de la politique populiste désastreuse de M. Ahmadinejad se trouve au centre du débat électoral. Il y a une certaine forme de consensus national pour dénoncer cette faillite de gestion aggravée par la chute du prix du brut et la crise économique mondiale, et les sanctions internationales contre l'Iran. Les trois challengers du président sortant, tout en constatant cet échec, n'arrivent pas à formuler de solution miracle au chevet de la situation économique et sociale. Mais ils s'accordent à réclamer l'urgence de sortir de l'isolement économique du pays, la nécessité de l'accès aux capitaux étrangers et enfin une réorganisation de l'économie fondée sur un retour vers la planification et la régulation de l'économie. Avec des degrés différents de rigueur et d'encadrement de l'économie, ils s'opposent tous les trois à la marche de plus en plus folle de l'économie sous l'effet du populisme et basée sur les seules rentes pétrolières.

Quel rôle joue l'armée, les Gardiens de la révolution et les milices islamiques dans la vie politique ?

Face au mécontentement, aux revendications à l'intérieur et à la montée des menaces extérieures, la tendance dominante allait vers des politiques sécuritaires et à la militarisation du pouvoir qui en découle. Ainsi, la voie est laissée libre à certains commandants des forces prétoriennes du régime pour des prises de positions de plus en plus partisans. Mais les exigences économiques et surtout le changement de la posture américaine avec l'élection d'Obama changent la donne. De plus, il ne faut pas oublier que le caractère populaire de la révolution iranienne et les huit années de guerre contre l'agression de Saddam ont changé de fond en comble les structures et la composition des forces armées iraniennes ainsi que leur place dans les structures du pouvoir. Malgré des phraséologies idéologiques, ces forces aussi sont profondément traversées par les transformations de la société iranienne et soumises aux clivages politiques et culturels de la société. Cette continuité socio-culturelle dans un climat fortement politisé a entravé jusqu'à maintenant les tentatives militaristes du camp autoritaire. La campagne électorale en cours est encore une occasion pour tester les capacités du système politique iranien face aux tentatives de militarisation du pouvoir politique.

Trente ans après la révolution islamique dirigée par les religieux, quel rôle joue actuellement les centres et les fondations religieux dans la vie politique, économique et sociale en Iran ?

Trois décennies après la prise et l'exercice du pouvoir par les religieux et l'instauration de la tutelle religieuse sur l'espace politique, la société iranienne dans son ensemble, et notamment sa composante religieuse réclame une distinction entre les deux sphères. Les centres et fondations auxquelles vous faites allusion bénéficient de moyens financiers et d'un appui sans précédent de l'Etat mais souffrent de plus en plus de l'affaiblissement de la légitimité religieuse auprès des fidèles. L'ironie de l'histoire est que la tentative totalitaire au nom de la religion donne naissance à sa contestation au nom de la légitimité religieuse. C'est ainsi qu'une partie de plus en plus grandissante du corps clérical, des institutions et des autorités religieuses n'hésitent plus à critiquer clairement la confusion totale entre ces deux sphères qui étaient la base théorique de l'utopie révolutionnaire. ■

L'économie, enjeu principal des élections présidentielles iraniennes

par Thierry Coville, chercheur associé à l'IRIS

L'économie iranienne a subi de plein fouet le choc de la crise financière mondiale. Le recul du prix du pétrole depuis l'été 2008, le Brent ayant baissé de près de 150 \$ le baril fin juillet 2008 à 35 \$ fin décembre, pour remonter ensuite à 60 \$ début mai 2009. Ceci signifie un énorme manque à gagner pour l'économie iranienne qui dépend des recettes pétrolières pour 85 % de ses exportations et 47 % de ses recettes budgétaires (dans la loi de finances 2008). L'Iran peut gérer ce choc en matière d'équilibre extérieur, puisque l'Iran affichait toujours un excédent courant de 28 milliards de dollars sur les 9 premiers mois de 2008 (1). Par ailleurs, les réserves en devises du système bancaire (hors celles placées dans le FSP ou Fonds de Stabilisation Pétrolier) (2) étaient proches de 56 milliards de dollars à la fin du troisième trimestre de l'année dernière, soit à peu près 10 mois d'importations. En fait, le problème est essentiellement fiscal. Les recettes pétrolières seront inférieures à ce qui était prévu. Ceci signifie que le déficit budgétaire pourrait passer de 4 % du PIB en 2007 à 8 % en 2008. Le gouvernement devrait financer ce déficit croissant en puisant dans le FSP et en accroissant son endettement auprès du système bancaire. Ceci devrait conduire à une accélération de l'inflation. Or, les statistiques officielles indiquent plutôt un ralentissement de l'inflation ces derniers mois, la hausse des prix passant de 26,1 % en juillet 2008 à 17 % en mars 2009. Cette modération peut s'expliquer par la baisse mondiale des prix des matières premières dont a bénéficié l'Iran à travers ses importations. Dans tous les cas, l'inflation a atteint 25,4 % en 2008, soit une très nette accélération par rapport à 2007 (+18,4 %). Cette situation est essentiellement le résultat de la politique économique laxiste du gouvernement actuel. Bénéficiant depuis 2005 d'une forte hausse des recettes pétrolières, les autorités ont dépensé sans compter creusant le déficit chaque année alors que les recettes globales progressaient. Le président iranien a notamment mené une politique budgétaire très clientéliste et populiste en accroissant les dépenses budgétaires qui servaient les intérêts des groupes le soutenant (Pasdarans, fondations) tout en distribuant allègrement chèques et liquidités durant ses nombreux déplacements en province. Le gouvernement a notamment largement puisé dans le FSP pour financer ses dépenses, ce qui était normalement interdit. L'injection à haute dose de pétrodollars et un endettement croissant du secteur public ont gonflé la masse monétaire et accru l'inflation. La politique monétaire a également été laxiste. Mahmoud Ahmadinejad a décidé personnellement de réduire les taux d'intérêt créditeurs des banques commerciales publiques (de 14 à 12 % dans le secteur manufacturier par exemple) en 2007, alors que l'inflation accélérail, ce qui a conduit à des taux d'intérêt réels négatifs. Au total, tous les Iraniens salariés, qui n'ont pas le capital suffisant pour spéculer et se protéger de l'inflation, souffrent et l'on assiste à une montée de la petite criminalité en Iran.

La situation n'est pas plus brillante en matière d'emplois. Le gouvernement a mis en place une politique d'allocation de crédits pour des projets à rendement rapide pour lutter contre le chômage. Or, selon la plupart des spécialistes iraniens, cette politique mal appliquée a été un échec et a plutôt abouti à un accroissement des créances douteuses qui représenteraient 29 % de l'actif des banques commerciales publiques. En outre, le gouvernement a mené une politique d'importations massives, les importations de biens ayant progressé de 53 % entre 2005 et 2008 ! Cette politique commerciale a conduit à une diminution des parts de marché des industries nationales. Ces difficultés ont été accrues par la récente baisse des prix des matières premières qui a rendu certaines industries (pétrochimie, sidérurgie) beaucoup moins compétitives que leurs concurrentes étrangères. Le centre des statistiques d'Iran a indiqué que le taux de chômage a atteint 12,5 % durant l'hiver 2008 (contre 10 % en 2007) avec un taux de chômage des 15-24 ans à 27 %. De plus, le mode de comptabilité du chômage (3) et le fait qu'une partie de la population (les chefs de famille notamment) ne peut pas se contenter du chômage et est obligée de travailler dans des emplois très précaires, signifie que le taux de chômage réel est plus élevé que le taux officiel.

Dans ces conditions, l'économie est un sujet important de la campagne électorale en cours. Mahmoud Ahmadinejad reste sur le terrain du populisme économique (4) tout en remettant les mesures impopulaires, qui s'avèreront nécessaires si le prix du pétrole reste faible, à l'après-élections. L'une des dispositions du budget de 2009 qu'il a proposé, était de supprimer toutes les subventions dans le secteur de l'énergie et de rassembler tous les revenus induits dans un Fonds que le gouvernement pourrait utiliser à sa guise pour aider les plus démunis. La possibilité que cette disposition conduise à une aide gouvernementale trop orientée politiquement, a amené le Parlement à rejeter cette disposition. De même, le président voulait en pleine campagne électorale, dépenser des sommes non budgétées dans les provinces. Enfin, il utilise une rhétorique nationaliste pour faire oublier ses mauvais résultats économiques.

Quels sont dans ce contexte, les programmes économiques des trois principaux opposants à Ahmadinejad. Hossein Moussavi propose lui un programme économique assez bien structuré qui montre qu'il a bénéficié du soutien de plusieurs économistes iraniens reconnus. Moussavi propose de remettre de l'ordre dans l'appareil étatique pour qu'il fonctionne mieux, de développer le secteur privé en laissant notamment, les institutions de la société civile (fédérations, syndicats) participer au processus de décision de l'Etat. Enfin, il insiste sur la nécessité de rétablir une morale publique pour lutter contre la corruption qui gangrène l'économie iranienne. Il insiste également, pour s'opposer à Ahmadinejad, sur la nécessité d'une véritable discipline fiscale. La critique que l'on pourrait faire à ce programme est que l'on ne voit pas comment le secteur privé peut se développer sans que la taille du secteur public (80 % de l'économie) ne soit réduite. Mehdi Karoubi, inspiré semble-t-il par l'économiste Massoud Nili, propose lui de réformer le système de subventions (notamment pour l'essence) et, en contrepartie, de créer une nouvelle compagnie pétrolière nationale dont les Iraniens seraient actionnaires (5). C'est en fait une véritable privatisation de la *National Iranian Oil Company*, qui est proposée, ce qui serait une révolution en Iran. Toutefois, il n'est pas dit si cette privatisation serait totale. Par ailleurs, on voit mal l'Etat iranien se priver des recettes budgétaires générées par la NIOC. Il est amusant de constater que ce programme apparaît très libéral pour un candidat qui vient, à l'origine, de la gauche islamique (6). Enfin, Mohsen Rezai, qui est membre depuis longtemps du Conseil de Discernement de l'Intérêt Supérieur du Régime, organisation dirigée par Rafsandjani qui essaie d'établir un consensus entre les différentes fractions, est dans la ligne économique de ce conseil et est favorable à une libéralisation de l'économie iranienne impliquant un développement du secteur privé. ■

- (1) Les statistiques viennent de la Banque Centrale d'Iran. La source sera précisée dans le cas contraire. Par ailleurs, l'année iranienne qui commence le 21 mars de l'année n correspondra à l'année n.
- (2) Ce fonds a été créé en 2000 recevoir les revenus pétroliers additionnels à ce qui était prévu dans la loi de finances. Théoriquement, seulement 50 % des sommes accumulées pouvaient servir à financer des projets du secteur privé, le reste étant épargné en prévision des périodes où le prix du pétrole serait faible.
- (3) Il suffit de travailler 1 heure par jour pour ne pas être au chômage.
- (4) il faut noter que cette politique lui assure un certain soutien dans les zones rurales.
- (5) C'est en fait une version un peu plus sophistiquée de la proposition qu'il avait faite de distribuer 50 000 toumans à chaque Iranien lors de la dernière campagne présidentielle.
- (6) Ce n'est d'ailleurs pas un problème spécifique à l'Iran ...

Genre et pouvoir en Iran

par Azadeh Kian, professeur de sociologie et directrice du CEDREF,
Université Paris Diderot-Paris 7 et chercheur à l'UMR Mondes iranien et indien,
CNRS-INALCO-Paris III-EPHE

L'élection présidentielle de juin 2009 a présenté une nouvelle occasion aux militantes des droits des femmes (dont certaines se revendiquent du féminisme) de défier l'ordre politique patriarcal. Pour la quatrième fois consécutive depuis 1997, quarante-deux d'entre elles ont présenté leur candidature, tandis qu'une large coalition d'activistes séculières et musulmanes a appelé le futur président de la République islamique à prendre des mesures pour la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, votée par le sixième parlement réformiste (2000-2004) mais rejetée par le Conseil des gardiens. Elles demandent aussi la modification de certains articles de la loi constitutionnelle et du code civil particulièrement discriminatoires à l'égard des femmes.

A travers ces actions symboliques, les militantes des droits des femmes, qui représentent notamment les revendications des femmes des classes moyennes instruites, contestent une fois de plus l'application des lois islamiques (charia) aux droits des femmes et au droit familial, qui a privé les femmes iraniennes d'une partie importante de leurs droits civils et a institutionnalisé l'inégalité entre les sexes. Parmi ces militantes, certaines, qui, au début se qualifiaient d'héritières de la Révolution, s'étaient associées au pouvoir pour licencier ou mettre à la préretraite, des femmes actives qui refusaient de se soumettre aux exigences des islamistes et de porter le voile. Les femmes islamistes, d'origines traditionnelles et souvent moins instruites, ont ainsi assuré leur ascension sociale. Cependant, l'ampleur des régressions imposées fut telle, qu'une partie d'entre elles n'a pas tardé à se rallier à la lutte sociale des femmes séculières. En effet, un mois après la victoire de la Révolution, les lois et normes fondées sur une lecture traditionnelle de l'islam chiite ont été appliquées aux droits des femmes et au droit de la famille, et la loi de la protection de la famille promulguée en 1967 fut rétractée. Cette loi qui limitait notamment le droit unilatéral des hommes au divorce et à la polygamie, et augmentait l'âge minimum de mariage pour les filles à 18 ans, avait été conçue dans une version réformiste de l'islam. Dans les années qui suivirent sa promulgation, l'accès des femmes aux fonctions jusqu'alors réservées aux hommes, en particulier dans le domaine juridique fut facilité.

La législation en vigueur depuis l'établissement du régime islamique, a rendu obligatoire le port du voile, limité le droit au divorce et à la garde des enfants pour les mères divorcées, baissé l'âge minimum de mariage pour les filles à 9 ans et pour les garçons à 15 ans (augmenté en 2002 par le parlement en majorité réformateur à 13 et 17 ans respectivement), légalisé la polygamie, et interdit l'accès des femmes aux postes impliquant une faculté de jugement et de décision. Selon le droit successoral qui reste inchangé, la femme hérite de la moitié de la part de l'homme, pour le code pénal, le prix du sang (diyeh) des femmes est la moitié de celui des hommes, et le témoignage d'une femme dans une affaire pénale n'est accepté qu'à condition d'être corroboré par celui d'un homme.

L'imposition du port du voile en tant que premier signe d'installation du régime islamique et son garant, s'est fait au détriment des femmes modernes qui ont été exclues de la sphère publique. Mais elle a facilité la participation sociale des femmes issues des milieux traditionnels, qui, du fait de l'islamisation de l'espace public, furent autorisées par leurs familles à y accéder. De nombreuses d'entre elles ont réussi à entreprendre des études supérieures, à travailler, à s'affirmer et à s'autonomiser des hommes de leurs familles et de leur entourage, et sont parvenues à contester leur pouvoir.

La charia s'avère donc contradictoire avec la modernisation des comportements sociaux, démographiques, culturels et politiques des femmes qui ont tiré avantage des politiques de modernisation étatiques. Ces dernières ont eu, de ce fait, des conséquences inattendues pour l'élite politique et religieuse qui les avait initiées. La scolarisation des filles en est un exemple. L'Etat islamique, pour lequel la principale responsabilité de la femme est de s'occuper de son foyer et d'éduquer ses enfants, souhaitait que les femmes soient mieux instruites afin qu'elles éduquent mieux leurs enfants. Mais la scolarisation massive des filles (96% des filles âgées de 6 à 14 ans sont alphabétisées), y compris en milieu rural (70% des femmes rurales savent lire et écrire) a eu des conséquences sociales et démographiques très importantes. En retardant l'âge du premier mariage (aujourd'hui 23 ans), elle conduit à la baisse du nombre moyen d'enfants par femme (aujourd'hui 2), et augmente le nombre des mariages fondés sur le libre choix du conjoint (la majorité des mariages pour le groupe d'âge 19-24 ans). Une meilleure instruction (des 2.500.000 étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur, 1.500.000 ou 52% sont des femmes) offre aussi aux femmes une plus grande indépendance intellectuelle et économique, ce qui les rend à même de contester les rapports du pouvoir que les lois islamiques en vigueur tentent de renforcer au détriment des femmes.

En se réappropriant les valeurs et les comportements modernes, les femmes restructurent leur vie, aspirent à l'égalité des droits et se forment de nouvelles identités. Notre enquête à l'échelle nationale (auprès de 31.000 individus, dont plus de 7.600 femmes mariées âgées de 15 ans et plus) révèle que la majorité écrasante des mères, y compris rurales, revendique le partage égalitaire des travaux domestiques, la responsabilité partagée entre les époux dans l'éducation des enfants, l'égalité entre les sexes dans le choix du conjoint, l'accès à l'éducation, au travail ou aux responsabilités politiques et administratives. (1) L'ensemble de ces changements cruciaux a conduit à l'affaiblissement de la famille patriarcale. En dépit de la persistance des disparités régionales, ethniques et religieuses, et d'importants obstacles dressés devant l'accès des femmes à l'autorité et au pouvoir, beaucoup de femmes s'opposent aux relations sociales sexuées et utilisent les conséquences de la modernisation dans la perspective de l'affermissement des droits des femmes. La presse féminine a joué un rôle important dans l'émergence de cette nouvelle conscience du genre à partir de la décennie 1990.

Les magazines *Zanân* (2) (interdit en janvier 2008), *Farzâneh*, *Payâm-e Hâjar*, *Hoqouq-e Zan* ou *Zan* ont servi de forum pour les débats d'idées. Faisant l'écho au mécontentement des femmes, cette presse féminine a rendu possible des interactions entre les autorités et les militantes des droits des femmes qui critiquaient les codes civil et pénal, la législation du travail ou la loi constitutionnelle, et revendiquaient leur changement. Cette presse a aussi joué un rôle prépondérant dans l'établissement d'un dialogue entre les militantes islamiques et séculières des droits des femmes, qui s'est concrétisé par le biais de la publication des contributions des spécialistes et acti-

vistes séculières, dont beaucoup ont pu regagner leur poste après en avoir été écartées.

Certaines militantes musulmanes ont rejeté les interprétations figées et officielles de l'islam et présenté une relecture dynamique et évolutive du Coran et des lois islamiques, visant à rétablir la légitimité de l'autorité des femmes dans les institutions politiques, religieuses et juridiques. Ces femmes, qui revendiquent leur droit à la citoyenneté, défendent l'idée selon laquelle la différence entre les sexes relève d'un choix politique et non d'une volonté divine. A la presse écrite s'ajoutent, depuis les quelques dernières années, de multiples sites féministes (Meydân-e zanân, Madreseh-ye feministi ou Taqyir baray-e barabari), et des blogs (dont le nombre a augmenté de 1 en 2001 à plus de 65.000 en 2006) visités chaque jour par des dizaines de milliers d'Iraniens d'Iran et de la diaspora.

La visibilité grandissante des militantes des droits des femmes qui s'expriment aussi à travers les œuvres littéraires, artistiques ou cinématographiques (3), l'augmentation des associations et d'organisations non-gouvernementales de femmes (dont le nombre est passé de 54 en 1995 à plus de 600 aujourd'hui) et la " banalisation " du discours féministe ont provoqué la réaction des groupes traditionalistes, voire, intégristes, et ont conduit à la mobilisation des anti-féministes appartenant aux mouvances politiques conservatrices et ultra-conservatrices.

En dépit de la participation active des femmes aux élections présidentielles de 1997 et 2001, municipales de 1999 et législatives de 2000, et de leurs votes quasi-unanimes pour les candidats réformateurs, la représentation féminine dans les instances nationales est demeurée très faible et largement limitée à l'entourage féminin de l'élite au pouvoir. La lenteur des réformes promises par le président réformateur Mohammad Khatami (1997-2005), qui doit ses deux élections successives aux votes massifs des femmes et des jeunes, et le peu de changement survenu dans le statut légal des Iraniennes pendant son mandat, ont conduit à la radicalisation des militantes des droits des femmes et à la démobilisation politique des femmes instruites et modernistes tant comme électrices que candidates. D'autant que les motions présentées par les élues réformatrices du sixième Parlement (4) afin d'améliorer le statut légal des Iraniennes, ont été systématiquement rejetées par le Conseil des gardiens (nommé par le Guide et dominé par les clercs conservateurs, chargés de veiller à la constitutionnalité des lois et à leur compatibilité avec l'islam) sous prétexte de leur incompatibilité avec l'islam. Parmi ces projets de lois désapprouvés, on peut notamment citer : l'adhésion de l'Iran à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la réforme de la loi sur le divorce afin de faciliter le divorce à l'initiative féminine, le paiement de la pension de l'épouse après le décès de l'époux par les principaux héritiers, la procréation assistée ou encore l'égalité du prix du sang pour les femmes et les hommes (actuellement le prix d'une femme est la moitié de celui d'un homme).

L'absence de mobilisation des femmes progressistes a favorisé l'ascension politique des femmes conservatrices ou ultra-conservatrices qui, grâce à un taux de participation très bas, ont été élues au septième parlement (2004-2008). A peine élue, certaines ont soutenu la polygamie, plaidé pour l'imposition des mesures répressives à l'encontre des femmes " mal-voilées " et contre la Convention internationale de lutte contre la ségrégation sexuelle. Ces prises de positions ont provoqué la protestation des femmes urbaines, relayée par les magazines féminins et les journaux réformateurs. Cette réaction a contraint les députées conservatrices de battre en retraite sur la question de la polygamie. Mais, elles sont unanimes à rejeter l'adhésion du pays à la Convention internationale de lutte contre la ségrégation sexuelle. (5)

La loi constitutionnelle attribue à l'homme le droit exclusif de la direction religieuse et juridique de la société (articles 5, 107 et 163), mais reste ambiguë quant à la direction politique. En effet, l'une des conditions préalables pour y accéder est signifiée dans l'article 115 de la Constitution par le terme *rajol* qui désigne un homme ou une personnalité reconnue, qui par définition peut être aussi une femme. Se saisissant de cette ambivalence, huit femmes ont déclaré leur candidature à l'élection présidentielle de 1997. Leur nombre a atteint 47 en 2001 et 89 en 2005. Elles ont critiqué, notamment, les lois islamiques en vigueur et la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles. Néanmoins, le mot *rajol* n'a pas été clarifié puisque aucune des candidates n'a été habilitée par le Conseil de surveillance, sans qu'aucune raison soit précisée par ledit Conseil.

Aux formes classiques de luttes culturelles et sociales se sont greffés de nouveaux types d'activisme dont de multiples campagnes, notamment celle d'un million de signatures pour l'abolition des lois discriminatoires, celle contre la lapidation et toutes formes de violences faites aux femmes, ou encore la campagne des " foulards blancs " contre la ségrégation sexuelle et pour l'accès des femmes aux stades. Ces campagnes menées tant par des militantes séculières qu'islamiques des droits des femmes, tentent de rallier à leur luttes pour la citoyenneté civile un large éventail de femmes, des hautement instruites aux analphabètes, des actives aux femmes au foyer et des citadines aux rurales.

L'ampleur du conservatisme et du sexisme du gouvernement de Ahmadinejad d'une part, et des activités contestataires des féministes islamiques et séculières, d'autre part, ont conduit même les conservatrices anti-féministes, dont certaines députées, à critiquer le nombre restreint des femmes dans les instances décisionnelles et désapprouver le refus du président Ahmadinejad de nommer des femmes ministres. De même, elles ont réagi à la décision du ministre de la culture et de la guidance islamique, d'interdire la présence des femmes employées dans ce ministère après 18h (afin qu'elles puissent se consacrer à leurs familles, dit-il!). Plaidant pour la capacité des femmes de combiner les vies active et familiale, elles lui demandent de retirer cette circulaire. A l'occasion des législatives pour le huitième parlement en avril-mai 2008, Maryam Behrouzi, ancienne députée, membre du Parti de la coalition islamique, principal parti conservateur, et présidente de la conservatrice association Zeynab, a déclaré : " *Les femmes doivent participer activement à la prise de décision. Il n'y a pas d'interdiction légale quant à leur accès massif au Parlement. C'est le système patriarcal dominant qui souhaite écarter les femmes de la sphère publique* ". (6)

Face aux tentatives du gouvernement ultraconservateur d'imposer davantage de régressions aux droits des femmes, en soumettant au Parlement un nouveau projet de loi de la protection de la famille, une cinquantaine de militantes islamiques et séculières des droits des femmes ont investi le Parlement en septembre 2008. Saisissant les désaccords et rivalités entre le président du Parlement (le conservateur Ali Larjani) et le président de la République, elles ont demandé et obtenu le retrait de deux articles de lois particulièrement discriminatoires à l'encontre des femmes.

Au-delà des militantes féministes, les changements sociaux, démographiques et culturels survenus au sein de la population féminine ébranlent l'équilibre traditionnel fondé sur la domination de l'homme, que tentent de renforcer la législation, l'idéologie et la culture domi-

nante. Reste à savoir si ces luttes sociales parviendront à elles-seules à introduire des changements structurels, institutionnels et culturels sans la volonté politique de l'Etat. ■

(1) Pour une analyse des résultats de cette enquête voir, Kian-Thiébaud, Azadeh. " From Motherhood to Equal Rights Advocates : The Weakening of Patriarchal Order ", in Homa Katouzian et Hossein Shahidi (dir), *Iran in the 21st Century. Politics, Economics and Conflict*, London, Routledge, 2008, p. 86-106.

Kian-Thiébaud, Azadeh. " Changements familiaux et modernité politique en Iran ", in Azadeh Kian-Thiébaud et Marie Ladié-Fouladi (dir), *Famille et mutations socio-politiques. L'approche culturaliste à l'épreuve*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2005. p.90-123.

(2) Shahla Sherkat, *Zanan*, CNRS éditions, 2009.

(3) Azadeh Kian-Thiébaud, " Le féminisme et l'islam. Les conservateurs iraniens face aux mouvements des droits des femmes ", *La vie des idées*, mai-juin 2007, p.89-98.

(4) Notamment, Elaheh Koulayi, Fatemeh Haghhighatjou, Fatemeh Rake'i, Jamileh Kadivar. *MansourimaneshMansourimanesh*.

(5) Voir les propos de Effat Shari'ati, cités in *Sharq*, N°. 535, 28 juillet 2005, p.3.

(6) Voir son interview avec Deutsche Welle le 19 février 2008, <http://www.dw-world.de/dw/article/0,2144,3137038,00.html>.

Iran nucléaire : quelle sortie de crise ?

par François Nicoulaud, ancien diplomate,
ancien ambassadeur de France en Iran (2001-2005)

Les gestes d'ouverture de Barack Obama en direction de la République islamique d'Iran, marquent-ils la fin du blocage du dossier nucléaire ? Une lumière apparaît au bout du tunnel. Encore faut-il, pour s'en rapprocher, que des deux côtés l'on accepte de tirer les leçons du passé. Si l'Iran a commis de graves fautes initiales, qui ont été à l'origine de la crise, les Occidentaux en ont commis d'autres, qui ont contribué à l'alimenter.

Il est clair que dans les années 1980, à l'époque de sa guerre avec Saddam, l'Iran s'est lancé dans un programme d'acquisition de l'arme nucléaire. L'on sait aussi que ce programme n'est jamais allé très loin. Quant à l'usine d'enrichissement de Natanz, qui a soulevé l'émotion internationale, il est visible qu'elle n'a jamais été conçue comme une installation clandestine. S'ils avaient voulu la dissimuler, les Iraniens ne l'auraient jamais construite en plein désert, où elle est aisément repérable et destructible.

Jusqu'à présent le jeu occidental s'est concentré sur un objectif principal : conduire l'Iran à fermer Natanz, et à renoncer à toute activité d'enrichissement, qui est en effet l'une des deux voies d'accès à la Bombe. Mais là, c'est aller au-delà du Traité de non-prolifération, qui n'interdit aucune activité nucléaire sensible tant qu'elle ne débouche pas effectivement sur des applications militaires et qu'elle reste bien soumise aux contrôles de l'AIEA.

Faute d'obtenir satisfaction par la persuasion, les Occidentaux sont alors passés par le Conseil de sécurité, habilité par la Charte des Nations unies à prendre des mesures coercitives au nom de la protection de la paix. Encore faut-il démontrer, pour agir à bon droit, qu'elle soit effectivement menacée. En l'occurrence, le Conseil a exigé de l'Iran qu'il arrête, dans un premier temps, son activité d'enrichissement par centrifugation. Celle-ci, non interdite par le TNP, et placée en Iran sous le contrôle des inspecteurs de l'AIEA représente-t-elle en soi une menace pour la paix ? Cela se discute, et l'Iran ne s'en prive pas pour refuser d'appliquer la résolution en question.

Deux points faibles quand même dans la position iranienne. Revendiquer un droit imprescriptible à mettre en œuvre toutes les activités non interdites par le TNP implique de s'être comporté en membre irréprochable du Traité. Tel n'a pas été le cas des Iraniens, au moins dans le passé. D'autre part, la mise en activité de Natanz s'est faite avant que n'ait surgi la moindre centrale électronucléaire qui pourrait utiliser son uranium, à l'exception de la centrale de Bushehr, dont les Russes achèvent la construction et dont ils fournissent le combustible.

De fait, la vocation du programme d'enrichissement iranien, qui est au cœur de la crise, n'est pas encore affirmée : pacifique peut-être, mais de façon virtuelle tant que l'uranium légèrement enrichi de Natanz n'est pas utilisé dans une centrale électronucléaire ; militaire peut-être, mais là aussi de façon virtuelle, tant que n'est pas produit l'uranium hautement enrichi nécessaire à une bombe. Reconnaître de part et d'autre cette ambiguïté et chercher à en sortir, bien sûr du bon côté, devrait préparer les voies d'une solution négociée.

Quelqu'un a dit une fois qu'on ne pouvait pas " désinventer la bombe atomique ", même si cela serait une excellente chose. Dans le même esprit, si l'on veut avancer, il faut être prêt à admettre que l'on ne convaincra pas l'Iran de " désinventer " la technologie de l'enrichissement, qu'il a acquise à grand peine, et dont sa population tire une grande fierté. L'Iran peut en revanche comprendre qu'il s'agit d'une technologie sensible, dont l'usage doit être spécialement encadré. Il acceptera d'autant plus aisément des règles de contrôle renforcées, qu'elles lui seront présentées comme non discriminatoires, ayant vocation à s'étendre à tout pays désireux de maîtriser cette technologie.

Au-delà des aspects techniques de la négociation, il faudra de part et d'autre l'envie sincère d'aboutir. Elle n'est aujourd'hui unanime ni du côté iranien, ni du côté occidental. Des deux côtés, et dans des positions de pouvoir, se trouvent des idéologues qui verraient sans déplaisir dans l'échec de cette négociation, la confirmation de leurs thèses croisées sur l'antagonisme irréductible de la République islamique et de l'Occident. C'est dire les difficultés qui attendent les négociateurs.

Mais l'enfer est aussi pavé de bonnes intentions. La négociation esquissée fin 2003, à la suite de la visite à Téhéran de trois ministres européens des Affaires étrangères conduits par Dominique de Villepin, était partie de l'idée qu'il fallait, pour remettre l'Iran sur le droit chemin, lui faire miroiter une série de " carottes " économiques, politiques et de sécurité. C'était lancer la discussion dans un filandreuse marchandage, la transformer, orientalisme oblige, en une affaire de bazar.

Une nouvelle négociation, pour réussir, devrait partir sur de toutes autres bases. Une seule récompense pour l'Iran, s'il accepte de lever de façon vérifiable les ambiguïtés de son programme : être admis dans le cercle des pays nucléaires respectables, concernés par les questions de prolifération, coopérant les uns avec les autres. Certes, la pleine confiance ne s'établira pas de sitôt. Mais les Occidentaux doivent aussi abandonner le discours selon lequel il ne serait pas possible de discuter sérieusement avec l'Iran, tant qu'il n'aurait pas restauré leur confiance par toute une série de gestes que l'Iran juge précisément inacceptables. L'Iran proteste-t-il de ses intentions purement pacifiques ? Il faut le prendre au mot, plutôt que de mettre constamment sa parole en doute. Il faut travailler sur les garanties concrètes qu'il ne devrait pas, s'il est de bonne foi, avoir de difficulté à nous donner. En de telles affaires, la confiance n'a pas à précéder les accords, sinon ils ne se concluront jamais. Elle est au contraire le produit lentement mûri de bons accords bien appliqués. ■

Iran : la nouvelle stratégie américaine

par Karim Pakzad, chercheur associé à l'IRIS

La stratégie de Barack Obama vis-à-vis de l'Iran est désormais relativement connue. En quelque mois après son investiture, la rupture avec l'idéologie des néo-conservateurs américains et son émanation, la politique de Georges Bush, qui substituaient une lutte légitime et multiforme contre le terrorisme par " une guerre " et même " une croisade ", le dialogue par une politique de force et divisaient le monde entre le " bien " et " le mal " créditant ainsi l'idée d'une " guerre entre les civilisations ", est manifeste.

La nouvelle approche de la politique américaine vis-à-vis de l'Iran en est un exemple. Certes, les préoccupations des Etats-Unis et de l'Occident en général vis-à-vis de ce qu'on appelle " la menace d'un Iran doté de l'arme nucléaire " n'ont pas disparu, mais la nouvelle approche des Etats-Unis sur l'Iran a le mérite d'être plus lucide. Elle tient compte d'une réalité simple : trois décennies d'hostilité entre les deux pays, et la politique de l'embargo et des sanctions contre l'Iran, ont durci la République islamique, qui se trouve actuellement dans une position plus offensive qu'au moment de la rupture des relations diplomatiques entre Washington et Téhéran, il y a trente ans.

Le président Barack Obama semble vouloir tenir compte du poids de l'Iran dans la région et du rôle que ce pays peut jouer pour la résolution du conflit au Proche-Orient, la stabilité en Irak et dans l'ensemble de la région, et la paix en Afghanistan, ou, au contraire, pour déstabiliser l'ensemble de la région dans le cas d'une épreuve de force militaire. Si personne ne croit réellement ni à la volonté ni à la capacité de l'Iran de lancer des aventures militaires, notamment contre Israël, tous les observateurs constatent qu'en cas d'une attaque militaire contre les installations nucléaires de l'Iran, ce pays a les moyens militaires, humains et politiques pour riposter dans de nombreux pays de la région et ne pas répéter l'erreur de Saddam Hussein qui a voulu affronter les troupes américaines uniquement sur le sol irakien.

Une politique de détente et de dialogue avec l'Iran suppose que les Etats-Unis ont désormais abandonné l'idée d'un changement du régime par la force. Cela est d'ailleurs annoncé publiquement par la nouvelle administration. Cette approche pourrait amener le régime islamique à plus de souplesse et favoriser l'évolution de l'Iran vers un régime plus souple.

Pari courageux que de prendre publiquement l'initiative de s'adresser à l'Iran pour tourner la page de 30 ans d'hostilité, surtout lorsqu'on connaît le poids des groupes de pression et l'état de l'opinion publique aux Etats-Unis et en Israël qui restent largement hostiles à la République islamique d'Iran. Mais la balle est désormais dans le camp iranien.

Depuis l'investiture de Barack Obama, une question hantait l'esprit des conseillers du président : comment s'adresser à l'Iran ? Une lettre au Guide suprême de la révolution iranienne, véritable détenteur de pouvoir de décision, notamment en matière des grandes orientations de la politique étrangère, aurait eu l'inconvénient de légitimer quelqu'un qui n'est pas élu par le suffrage universel direct. S'adresser au Président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, au-delà de son image négative en Occident, notamment aux Etats-Unis, aurait eu pour conséquence de le renforcer avant les élections présidentielles, au détriment des candidats les plus modérés.

Barack Obama a surmonté ce dilemme en s'adressant au peuple et à tous les dirigeants iraniens avec un ton respectueux envers un pays qui est l'héritier d'une civilisation plusieurs fois millénaire, une puissance régionale, et une société qui est l'une des plus dynamiques du monde musulman. Une initiative de Barack Obama vis-à-vis de l'Iran était attendue, mais pourtant le choix du moment, Newrouz (le nouvel an iranien, le 21 mars), soit la fête la plus populaire en Iran, le ton et le contenu de ce message ont surpris les Iraniens. Si la population a trouvé dans le message du président américain l'ouverture d'une nouvelle page dans l'histoire des relations entre les deux pays, les dirigeants iraniens ont au début essayé de minimiser sa portée en réclamant " des actes " dans la pratique.

Pourtant, les actes de bonne volonté se sont multipliés de la part de Washington. Les Etats-Unis ont participé à la Conférence de Shanghai qui s'est tenue à Moscou le 26 mars, à laquelle l'Iran était invité. Suite au souhait émis publiquement par Hillary Clinton, l'Iran participe à une Conférence internationale sur l'Afghanistan qui a eu lieu aux Pays-Bas, le 31 mars. Mais l'Iran attend d'autres initiatives de la part de Washington. La libération des diplomates iraniens arrêtés dans le Nord de l'Irak en 2007, par exemple. Mais, le déblocage des avoirs iraniens par Washington, la levée des sanctions américaines imposées contre l'Iran après la prise d'otage des diplomates américains à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran en octobre 1980, seront considérés comme décisifs pour la normalisation des relations entre les deux pays.

Aujourd'hui, à l'exception de Mahmoud Ahmadinejad, engagé dans une élection incertaine et qui a besoin de mobiliser sa base électorale et les radicaux du régime autour de lui, tous les candidats aux élections présidentielles se prononcent pour des négociations avec les Etats-Unis. Même Ahmadinejad, vantant sa politique étrangère, a évoqué dans une conférence de presse le 24 mai, qu'il a proposé aux Occidentaux de reprendre les négociations après les élections présidentielles du 12 juin et qu'ils ont accepté. Cela correspond aux déclarations d'Obama qui avait dit auparavant qu'il attendait la fin de la campagne présidentielle en Iran pour revoir les modalités concrètes du dialogue avec celui-ci.

Une normalisation entre Washington et Téhéran bouleversera l'équilibre géopolitique dans une région qui reste, entre l'Asie et l'Europe, un élément clé pour demain. Barack Obama doit convaincre Israël mais aussi les pays arabes, notamment l'Egypte et l'Arabie saoudite qui regardent d'un mauvais œil la montée en puissance de l'Iran dans la région. Cet enjeu, certains pays européens l'ont mieux compris que d'autres. C'est notamment le cas de l'Italie qui envisage d'inviter l'Iran à une réunion des ministres des Affaires étrangères du prochain sommet du G8, qui aura lieu en Italie. La France est dramatiquement absente de ce dégel. ■

Du supposé agenda messianique de l'Iran au Proche-Orient

par Barah Mikail, chercheur à l'IRIS

Les tensions proche-orientales dépassent largement le seul cadre frontalier de cette zone. Mais est-ce réellement là une nouveauté ? Au lendemain de la Seconde guerre mondiale déjà, le partage de la Palestine, et les scénarii belligères y afférents, avaient mis en perspective la propension à l'internationalisation des questions proche comme moyen-orientales. Il en sera d'ailleurs de même 35 ans plus tard, lorsque la guerre Iran-Irak (1980-1988) éclatera. Et il en va de manière similaire aujourd'hui, alors que transparait la tentation de bien des Etats d'asseoir leur valeur et leur rôle stratégiques au départ de questions aussi fondamentales que la question israélo-paléstinienne, la situation irakienne ou encore l'évolution des perspectives au Liban.

Mais si les alliances de la région sont généralement fluctuantes, il faut aussi relever la solidité d'une relation en particulier : celle formée entre l'Iran et la Syrie. Formalisée en 1980, à une époque où l'ensemble des chancelleries du Moyen-Orient ou presque affichaient leurs méfiances vis-à-vis de la Révolution islamique en Iran, celle-ci semble depuis n'avoir jamais souffert de tensions significatives. Il est à noter que rien n'empêchait pour autant les désaccords de surgir. C'est en effet l'ancien président syrien, Hafez al-Assad, qui est réputé avoir dénoncé le premier, le montage paradoxal liant l'Iran aux Etats-Unis et à Israël à travers ce qui deviendra l'affaire de l'Irangate. Pour autant, rien ne paraîtra devoir assombrir les cieux syro-iraniens. Il est vrai que l'Iran n'avait pour sa part pas intérêt à entrer en confrontation avec le seul Etat arabe de son voisinage qui le soutenait.

La primauté du politique

Cela étant dit, quelles sont les motivations de cette alliance ? Est-elle exclusivement politique ? Ou s'alimente-t-elle au départ de ressorts autres, religieux et confessionnels notamment ? Cette question n'a pas fini de faire débat. Nombreuses en effet sont les personnes qui cherchent à essentialiser la donne, en insistant sur le fait que Syrie et Iran demeurent liés par des considérations de type " psycho-religieux ". Dit autrement, l'Iran étant un Etat chiite, et la Syrie un pays tenu par un chef d'Etat alaouite (l'alaouisme étant une branche du chiisme), les uns et les autres s'envisageraient favorablement pour ce seul motif. Une explication qui est pourtant courte, et pour cause : le Shah Pahlavi, tenant du pouvoir iranien jusqu'en 1979, n'était pas moins chiite que les leaders du régime qui lui succédera. Qui plus est, il se méfiait amplement de toute option fanatique religieuse, chose que partageait d'ailleurs H. al-Assad. Pourtant, ces deux pays " laïques " ne se sont pas trouvés des options communes. Le tout s'explique d'ailleurs très simplement. C'est d'un point de vue politique que leurs conceptions n'étaient pas à l'unisson. A un Shah pro-occidental s'opposait un président syrien très méfiant vis-à-vis des options occidentales en général et américaines en particulier. Tout les séparait donc, d'un point de vue stratégique s'entend. A contrario, l'ayatollah Khomeiny aura tout pour plaire à H. al-Assad. Deux raisons à cela : le slogan " Ni Est, ni Ouest " cher aux révolutionnaires islamiques iraniens, qui était mieux perçu par Damas que celui implicite du " oui quasi-inconditionnel aux Etats-Unis " entretenu par la majorité des pays du Moyen-Orient ; et l'attachement du régime iranien à développer des options politiques régionales déconnectées de toutes ingérences étrangères. Ce à quoi s'ajoutait d'ailleurs le fait que tous deux étaient d'accord sur la notion de résistance à Israël par tous les moyens. Or, aux yeux des Syriens comme des Iraniens, Saddam Hussein, en s'en prenant à son voisin de l'est en 1980, se révélait coupable d'une mise à mal de son propre hinterland. Un fait qu'aucun des Syriens ou des Iraniens n'était prêt à valider.

De potentielles zones grises insuffisamment sondées

C'est d'ailleurs cette même question israélienne qui révélera la particularité de la relation entretenue par la Syrie et l'Iran d'un côté, et le Hezbollah Libanais de l'autre. Une fois encore, celle-ci est-elle d'ordre eschatologique et essentialiste ? Ou bien répond-elle, au contraire, à des critères plus proprement politiques et stratégiques ? A vrai dire, il se pourrait que la réponse se trouve dans un entre-deux. La portée stratégique du lien entre ces trois acteurs n'est plus à prouver. Téhéran, Damas et le Hezbollah sont en effet d'accord sur la notion de " résistance à Israël ". Cette symbiose n'a pourtant pas toujours été au rendez-vous. Dans les années 1980, si l'Iran avait compté parmi les soutiens incontournables d'un Hezbollah dont il est en partie à l'origine, la Syrie s'était par contre distinguée par des relations beaucoup plus conflictuelles avec le " Parti de Dieu ". Pourtant, avec la fin de la guerre dite civile du Liban, et l'engagement du pays vers des horizons politiques un peu plus rassérénés, un rapprochement durable sera au rendez-vous. Depuis le début des années 1990 en effet, on voit que le Hezbollah et Damas entretiennent des relations de grande proximité. Un fait logique, puisque la Syrie n'avait aucune raison dorénavant de se priver de l'action d'une formation avec qui elle partageait un grand ensemble de conceptions politiques et stratégiques en commun. Mais quid de l'aspect religieux dans ce cas ? Le Hezbollah ne cache en rien sa pleine adhésion à la révolution islamique et à ses fondements philosophiques et conceptuels. Le chiisme duodécimain de sa base arabe semble ainsi pleinement s'accommoder du chiisme duodécimain des Persans d'Iran. Mais, une fois encore, cette seule continuité confessionnelle ne suffit en rien à résumer les orientations du Parti de Dieu. Celui-ci, aussi avéré soit son bénéfice de finances et d'un savoir-faire technologique et militaire de la part de l'Iran, demeure en effet fonction d'un agenda national libanais avant tout. Ainsi, croire en la possibilité qu'il y aurait pour le Hezbollah de mettre en application un jour un modèle islamique au Liban, quitte à ce que celui-ci soit calqué sur le modèle iranien, est une chose ; considérer que ces mêmes horizons en viennent automatiquement à faire des Iraniens les maîtres d'œuvre de la stratégie politique du Hezbollah en est une autre. Entre les deux, le fossé est grand, que d'aucuns n'hésitent pourtant pas à franchir sans se poser beaucoup de questions sur la cohérence de leurs assertions. A tort, bien évidemment.

Pour en finir avec les fantasmes

Iran, Syrie et Hezbollah ne sont pas plus messianiques et apocalyptiques que ne le sont leurs homologues de la planète. Evidemment,

s'ils venaient à être poussés dans leurs derniers retranchements, ils ne se laisseraient pas pour autant faire, l'instinct de survie étant inhérent à toute formulation politique. Mais cela ne veut pas pour autant dire que derrière ce " triptyque " règnent automatiquement des éléments de type essentialiste et irrationnel. Bien au contraire, les relations entre ces trois acteurs sont tout ce qu'il y a de plus banal et cohérent : elles puisent dans le politique et le stratégique. Pour le reste, les affinités peuvent parfois prévaloir sur un plan religieux et confessionnel, mais elles ne l'emportent en tous cas pas sur ce qui précède. Sans quoi, ce serait, au contraire, à une distanciation de la part du Hezbollah et de l'Iran vis-à-vis de la Syrie que l'on aurait très probablement assisté. On oublie en effet un peu trop souvent que, d'un point de vue chiite duodécimain, les Alaouites sont tout simplement des hérétiques, étant donné qu'ils ne reconnaissent pas l'ensemble des credo constitutifs de leur foi. ■

Les relations UE - Iran

Par Fabio Liberti, chercheur à l'IRIS

Si une multitude d'articles s'intéresse de près à la question de l'accès au nucléaire iranien, très peu d'analystes se sont intéressés aux relations entre l'Union Européenne et l'Iran sous d'autres points de vue. La raison est simple, aucune politique européenne univoque n'existe en la matière. L'Union Européenne s'est en effet enfermée dans un suivisme de la posture américaine dans les négociations pour l'arrêt du programme nucléaire iranien, suite à la décision d'envoyer le dossier iranien devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies, menée par la troïka France / Royaume Uni / Allemagne.

Si on se penche sur le thème des relations entre l'UE et l'Iran sous le prisme économique, on découvre cependant que l'Union Européenne est le premier partenaire commercial de Téhéran, et ce malgré les nombreuses restrictions décidées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies (résolutions 1737 du 23 décembre 2006 et 1747 du 24 mars 2007) ainsi que celles décidées par l'Union elle-même (règlements [CE] n° 423/2007 et n° 618/2007 du Conseil qui établissent une liste de produits interdits à l'exportation vers l'Iran). L'UE absorbe un tiers des exportations iraniennes (soit environ 14 milliards d'€ en 2007). Les importations européennes en provenance de Téhéran sont essentiellement liées aux produits énergétiques, ce qui amène l'Iran à être le sixième fournisseur des pays européens pour cette catégorie de produits. A l'inverse, l'UE exporte essentiellement vers l'Iran des machines industrielles, des produits manufacturés, ainsi que des moyens de transport, pour une valeur d'une dizaine de milliards d'€.

L'UE et l'Iran seraient, d'un point de vue théorique, des partenaires commerciaux idéaux. L'Iran dispose des deuxièmes réserves prouvées en terme d'hydrocarbures au monde, tandis que l'Union Européenne, choquée par la politique de son principal fournisseur en gaz naturel, la Russie, lors de la crise du gaz avec l'Ukraine, ou bien lors de son affrontement avec la Géorgie, cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement. Les accords signés à Prague le 8 mai 2009 par l'UE et certains pays moyen-orientaux ainsi que d'Asie centrale pour le développement du gazoduc Nabucco suivent la volonté de la Commission Européenne de promouvoir une politique énergétique européenne moins dépendante des humeurs de Moscou. Or, le gazoduc Nabucco, qui est censé entrer en fonction en 2015, devra être approvisionné en gaz, et le seul pays capable de fournir les mètres cubes nécessaires serait l'Iran...

On le voit bien, une amélioration des relations entre l'UE et l'Iran pourrait bénéficier aux deux. Le régime de M. Ahmadinejad, aussi détestable soit-il, a longtemps fait fortune grâce à la réaction nationaliste du peuple iranien face aux pressions exercées par les Etats-Unis et les principaux pays européens. Mais, si ce détestable régime venait à être défait suite aux prochaines élections présidentielles, l'Union Européenne devrait se tenir prête à jouer son rôle dans la région, et a finalement développer une approche d'ensemble de la question iranienne qui ne saurait se limiter à la seule question nucléaire.

Les Etats-Unis portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle. La force de l'Iran a été déterminée en large partie par la faille américaine en Irak et en Afghanistan, qui aura détruit les seuls adversaires de Téhéran dans la région et décrédibilisé toute possibilité d'intervention militaire occidentale dans la zone à travers ses échecs en Afghanistan et en Irak. Si les Etats-Unis, par un changement d'approche, devaient finalement arriver à un accord avec Téhéran, celui-ci serait beaucoup plus large que le seul dossier nucléaire, et impliquerait une redéfinition des relations commerciales entre l'Iran et " le monde occidental ", au détriment des pays européens. Sans attendre cela, et sans se désolidariser totalement de Washington, les pays européens devraient élaborer une vraie stratégie d'ensemble pour les relations euro-iraniennes. L'ouverture aux échanges commerciaux avec ce pays pourrait avoir des effets bénéfiques sur sa croissance économique et sur son ouverture au monde, affaiblissant le pouvoir des mollahs.

Une révision de l'approche européenne des affaires iraniennes semble donc souhaitable, et ce non seulement pour des raisons liées à la sécurité de l'approvisionnement européen en matière d'hydrocarbures.

Quelle est la situation actuelle ? L'Union Européenne en tant que telle ne dispose pas d'une vraie politique étrangère commune. La PESC (Politique étrangère et de sécurité commune) et la PESD (Politique européenne de sécurité et défense), restent à l'état embryonnaire. Certes, les efforts conjoints de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, ainsi que du Haut-représentant européen, Javier Solana, pour les négociations avec l'Iran sur le dossier nucléaire, donnent un semblant d'unité à l'UE dans ses relations avec Téhéran. Mais dans les faits, les capitales européennes continuent de suivre des intérêts nationaux, et aucune politique d'ensemble, qui puisse tenir compte des relations commerciales, énergétiques, diplomatiques, militaires, n'a été définie à Bruxelles pour ce qui relève des intérêts européens dans la région. Pourtant, dans l'hypothèse, toujours plus difficile, d'une adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, l'Iran se retrouverait à partager des frontières avec l'UE, et même sans aucune frontière commune, un pays de 70 millions d'habitants, qui cherche clairement à affirmer son leadership dans la région du Moyen Orient, disposant de réserves énergétiques si importantes, ne peut pas être approché au départ par une politique qui se résume à des sanctions économiques.

L'échec de ce type de politique devrait pourtant déjà être manifeste après les essais menés en Irak ou en Corée du Nord. Les Etats européens se devraient donc d'opter pour un changement radical de leur approche. ■

Iran: quelques repères

par Maxime Pinard, assistant de recherche à l'IRIS

Superficie: 1 648 000 km²
Population: 71 208 382 hab



Guide suprême: Ali Khamenei

LES PRINCIPALES DATES HISTORIQUES

642-748 : tentative d'islamisation et d'arabisation de l'Iran. La dynastie des Omeyyades (Arabes venant de Damas en Syrie) ravit le pouvoir aux Sassanides. Le zoroastrisme, religion officielle de l'Etat iranien sous les Sassanides, est remplacé par l'islam.

747 : la dynastie Omeyyade est renversée par les Perses, émancipation de la domination arabe.

1051-1502 : chute des dynasties arabes

1502-1772 : dynastie des Séfévides. Ismaël Safavi se proclame Shah et décrète le chiisme religion d'Etat, qui permet l'unité du pays.

1779-1921 : Arrivée au pouvoir de la dynastie turque des Qadjars. Téhéran devient la capitale de la Perse.

1848-1896 : arrivée au pouvoir de Nasir Ed Din Shah, modernisation du pays. Cf 1848: première école scientifique (Dar ol-Fonoun)

1905-1906 : Révolution constitutionnaliste; suite à des manifestations de marchands contre les réformes fiscales, rejoints par tous les mécontents du régime, un parlement est convoqué en 1906 qui vote une constitution. C'est la première révolution institutionnelle du Moyen-Orient qui imposera au Shah Muzaffar Ed Din (1896-1907) une Constitution et un Parlement

1914-1918 : L'Angleterre occupe une partie du territoire durant la Première Guerre mondiale.

1921 : coup d'état du 20 février. Le général Reza Khan prend le pouvoir. Il se proclame Shah et fonde la dynastie des Pahlavis en 1925.

Accélération de la modernisation du pays: université de Téhéran (1935), armée nationale et non plus tribale, véritable administration.

Nom officiel du pays: IRAN

1925-1979 : Dynastie des Pahlavis

1941 : Reza Shah cède le pouvoir au profit de son fils Mohammad Reza (il sera le dernier Shah d'Iran)

1963 : "Révolution blanche du Shah et du peuple", politique de développement économique et social axée sur la réforme agraire

1979 : Révolution islamique. Après un soulèvement de la rue en 1978, le Shah Mohammad Reza s'exile (il meurt l'année suivante en Egypte). L'ayatollah Khomeyni prend le titre de "chef suprême" et engage le pays dans la voie de la révolution islamique. Les Etats-Unis deviennent le "Grand Satan" du nouveau régime.

1980-1988 : Guerre Iran-Irak, ce dernier étant soutenu par les occidentaux

1989 : Mort de l'ayatollah Khomeyni, Ali Akbar Rafsanjani est élu président ; l'ayatollah Ali Khamenei devient "chef suprême".

14 février 1989 : Fatwa sur Salman Rushdie prononcée par l'ayatollah Khomeiny, suite à la publication des Versets sataniques

1996 : Embargo unilatéral décrété par les Etats-Unis contre l'Iran.

1997 : Hojjat-ol-Eslam Seyed Mohammed Khatami est élu président. Modéré et réformateur, il opère un rapprochement avec les pays arabes.

2001 : Victoire des réformateurs aux élections législatives. Le 8 juin, Mohammed Khatami est réélu à la présidence de la République.

2004 : Victoire des conservateurs aux élections législatives et verrouillage du régime en faveur des conservateurs. Tensions autour du programme nucléaire iranien. Le parlement vote une loi réaffirmant le droit inaliénable de l'Iran à la maîtrise de l'énergie nucléaire et interdisant au gouvernement d'abandonner le programme nucléaire civil.

2005 : Victoire du candidat conservateur, Mahmoud Ahmadinejad, à la présidentielle de juin 2005.

LE SYSTÈME POLITIQUE IRANIEN

(source: Ministère des Affaires étrangères iranien)

Le système politique de la République islamique est basé sur la constitution de 1979 appelée "Qanun-e Asasi" ("Loi Fondamentale"). Le système comprend plusieurs corps gouvernants intimement reliés, dont la plupart sont nommés.

Le Guide suprême

Le Guide suprême de l'Iran est responsable de la supervision des "politiques générales de la République islamique d'Iran". Il est commandant en chef des forces armées, contrôle le renseignement militaire et les opérations liées à la sécurité; lui seul a le pouvoir de déclarer la guerre. Les autorités supérieures judiciaires, des radios et télévisions d'état, les commandants de la police et des forces militaires, et 6 des douze membres du Conseil des gardiens sont nommés par le Guide suprême. L'assemblée des experts élit et démet de ses fonctions le guide suprême sur la base de ses qualifications et de l'estime populaire. L'assemblée des experts est responsable de la supervision du guide suprême dans le cadre de l'exécution de ses devoirs légaux.

L'exécutif

La Constitution définit le président comme la plus haute autorité de l'État après le guide suprême. Le président est élu au suffrage universel pour un mandat de quatre ans. Les candidats à la présidence doivent être autorisés à se présenter par le Conseil des gardiens. Le président est responsable de l'implémentation de la constitution et de l'exercice des pouvoirs exécutifs, à l'exception de ceux direc-

tement liés au guide suprême. Le président nomme et supervise le Conseil des Ministres, coordonne les décisions du gouvernement et sélectionne les politiques du gouvernement avant qu'elles soient transmises au parlement. Huit vice-présidents assistent le président, ainsi qu'un cabinet de 21 ministres, qui doivent tous être approuvés par le parlement. Contrairement à de nombreux autres états, la branche exécutive en Iran ne contrôle pas les forces armées. Bien que le président nomme les ministres du renseignement et de la défense, il est de coutume que le président obtienne l'accord explicite du guide suprême pour ces deux ministres avant de les présenter au parlement pour le vote de confiance.

Le Parlement (La Majles)

La législature iranienne est la monocamérale Majles-e Shura-ye Eslami (Assemblée consultative islamique), comptant 290 membres élus pour un mandat de quatre ans. La Majles ébauche la législation, ratifie les traités internationaux et approuve le budget national. Tout candidat à la législature doit être autorisé à se présenter par le Conseil des gardiens.

Le Judiciaire

Le guide suprême nomme le chef du pouvoir judiciaire, qui à son tour nomme le dirigeant de la cour suprême et le procureur en chef. Il existe différents types de tribunaux incluant les tribunaux publics qui sont en charge des cas civils et criminels, et les tribunaux révolutionnaires qui traitent différents cas, dont les crimes contre la sécurité nationale. Les décisions des tribunaux révolutionnaires sont finales et l'appel n'est pas possible. Le tribunal spécial clérical est en charge des crimes commis par les membres du clergé, bien qu'il soit aussi chargé de cas impliquant des laïcs. Le tribunal spécial clérical fonctionne indépendamment du système judiciaire régulier et ne rend compte qu'au guide suprême. Les décisions de ce tribunal sont définitives et on ne peut y faire appel.

L'assemblée des experts

L'assemblée des experts, qui se réunit pendant une semaine par an, compte 86 membres du clergé, "vertueux et cultivés", élus pour un mandat de huit ans. Comme pour les élections présidentielles et législatives, c'est le conseil des Gardiens qui détermine l'éligibilité des candidats. L'assemblée élit le guide suprême et a l'autorité constitutionnelle pour lui retirer le pouvoir à n'importe quel moment. On n'a cependant jamais vu de cas où l'assemblée des experts s'opposait aux décisions du guide suprême.

Le conseil des gardiens

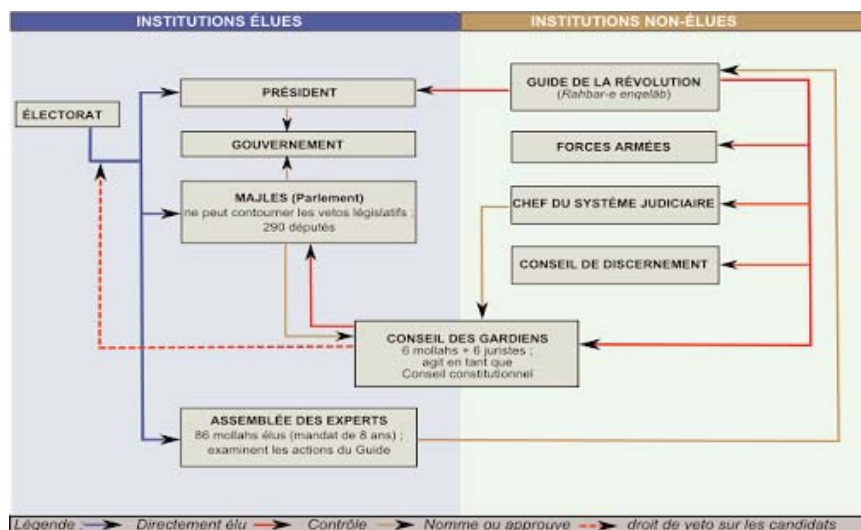
Le conseil des Gardiens compte 12 juristes dont 6 nommés par le guide suprême. Le dirigeant du pouvoir judiciaire, qui est aussi nommé par le guide suprême, recommande les 6 restants, qui sont officiellement nommés par le parlement. Le conseil interprète la constitution et peut opposer son veto au parlement. Si une loi est jugée incompatible avec la constitution ou la Sharia (Loi islamique), elle est renvoyée au parlement pour révision. Dans l'exercice controversé de son autorité, le conseil se réfère à une interprétation stricte de la constitution afin d'apposer son veto aux candidats au parlement.

Conseil de discernement

Le Conseil de discernement a l'autorité pour faire la médiation des problèmes entre le parlement et le conseil des gardiens, et sert de corps consultatif au guide suprême, devenant ainsi un des organes de pouvoir les plus puissants du pays.

Conseils de villes et de villages

Les conseils locaux sont élus par un vote public pour des mandats de quatre ans dans toutes les villes et tous les villages d'Iran. D'après l'article 7 de la constitution iranienne, ces conseils locaux, avec le parlement, sont "les organes administratifs et de décision de l'État". Cette section de la constitution n'a pas été implémentée avant 1999 quand les premières élections de conseils locaux ont été tenues dans le pays. Les conseils ont différentes responsabilités comme élire les maires, superviser les activités des municipalités, étudier les besoins sociaux, sanitaires, économiques, culturels et éducatifs de leurs administrés. Ils planifient et coordonnent la participation nationale à l'implémentation des décisions sociales, économiques, culturelles, éducatives et autres.



(source: Wikipedia)

COMPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN DU 24 AOÛT 2005

(Remanié le 30.10.2006 - source: *Quai d'Orsay*)

Président de la République et président du Conseil, M. Mahmoud AHMADINEJAD

Vice-présidents de la République

Premier Vice-président, M. Parviz DAVOUDI

Vice-président chargé des Affaires exécutives, M. Ali SAÏDLOU

Vice-président chargé des Affaires Parlementaires et Judiciaires, M. Ahmad MOUSSAVI

Vice-président, Président de l'Organisation du Patrimoine culturel et du Tourisme, M. Esfandiar RAHIM MASHAI

Vice-président, Président de l'Organisation nationale de la Jeunesse, M. Hodjatoleslam Hassan ALI AKBARI

Vice-président, Président de l'Organisation de l'Education physique, M. Mohammad ALIABADI

Vice-président, Président de l'Organisation de l'Energie atomique d'Iran, M. GholamReza AGHAZADEH KHOY

Vice-présidente, Présidente de l'Organisation pour la Protection de l'Environnement, Mme Fatemeh DJAVADI

Vice-président, Président de l'Organisation de la Planification et de l'Administration civile, M. Seyed Amir Mansour BORGHEI

Ministres

Ministre des Affaires étrangères, M. Manoucher MOTTAKI

Ministre de la Santé, des Soins et de la Formation médicale, M. Kamran BAQERI-LANKARANI

Ministre de l'Education, M. Mahmoud FARSHIDI

Ministre du Renseignement et de la Sécurité, M. Gholam-Hossein MOHSENI-EJEI

Ministre de l'Economie et des Finances, M. Davoud DANESH-JAFARI

Ministre du Commerce, M. Massoud MIRKAZEMI

Ministre des Communications et des Technologies de l'Information, M. Mohammad SOLEIMANI

Ministre des Coopératives, M. Mohammad ABBASSI

Ministre de la Croisade agricole, M. Mohammad-Reza ESKANDARI

Ministre de la Justice par intérim, M. Gholam-Hossein ELHAM

Ministre de la Défense et de la Logistique des Forces Armées, Général Mostafa MOHAMMAD NAJJAR

Ministre des Voies et des Transports, M. Mohammad RAHMATI

Ministre de l'Industrie et des Mines, M. Ali-Reza TAHMASEBI

Ministre des Sciences, de la Recherche, de la Technologie et de l'Education supérieure, M. Mohammad Mehdi ZAHEDI

Ministre du Travail et des Affaires sociales, M. Mohammad JAHROMI

Ministre du Bien-être et de la Sécurité sociale, M. Abdulreza MESRI (30.10.06)

Ministre de l'Intérieur, M. Mostafa POURMOHAMMADI

Ministre du Logement et de l'Urbanisme, M. Mohammad SAIDI KIA

Ministre du Pétrole, M. Kazem VAZIRI HAMANEH

Ministre de l'Energie, M. Parviz FATTAH

Ministre de la Culture et de l'Orientation islamiques, M. Mohammad Hassan SAFFAR HARANDI

Porte-parole du Gouvernement, M. Gholam-Hossein ELHAM

COMPOSITION DU PARLEMENT IRANIEN

(Source : *Union parlementaire*)

Les élections de 2008 étaient les huitièmes depuis la Révolution islamique de 1979. En janvier 2007, l'âge minimum pour voter avait été porté de 15 à 18 ans. La République islamique n'a pas de système de partis. On considère généralement que les principales forces sont les conservateurs (souvent appelés "fondamentalistes") et les réformateurs. Lors des dernières élections, en février 2004, les conservateurs avaient remporté plus de 150 sièges, contre 40 pour les réformateurs. Les sièges restants étaient échus à des candidats indépendants.

Les conservateurs défendent les principes de la Révolution islamique et sont divisés en deux groupes principaux: le Front uni des défenseurs des principes (UPF) et la Coalition élargie des défenseurs des principes (BPF). L'UPF soutient le Président Mahmoud Ahmadinejad, élu en 2005 sur la promesse qu'il ferait profiter chaque famille des revenus pétroliers et mettrait fin à la pauvreté et au chômage. Le BPF avait soutenu M. Ahmadinejad en 2005, mais avait semble-t-il reporté son appui sur l'ancien négociateur en chef sur les questions nucléaires, M. Ali Ardeshir Larijani, qui a démissionné en 2007, en raison de dissensions avec le Président Ahmadinejad.

Les réformateurs plaident pour la libéralisation de la presse et la promotion des organisations de la société civile dans le pays. En décembre 2007, l'ancien Président Mohammad Khatami avait annoncé qu'il dirigerait la Coalition des réformateurs aux élections de 2008. La Coalition comprenait le Front de participation à l'Iran islamique, fondé par M. Mohammad Reza Khatami (frère de l'ancien Président) et l'Organisation des Moudjahidines de la Révolution islamique et des fonctionnaires, dirigée par l'ancien Président Akbar Hashemi-Rafsanjani.

Près de 7 600 citoyens avaient présenté leur candidature aux élections de 2008. Environ 40 % de ces candidatures avaient été rejetées par le Conseil des gardiens de la Révolution (instance composée de membres du clergé et de juristes qui ont pour mission de veiller à la compatibilité entre la législation et l'Islam). Nombre des candidatures rejetées - y compris celles d'anciens ministres et de mem-

bres sortants de l'Assemblée consultative islamique - provenaient apparemment de membres de la Coalition des réformateurs.

Au final, près de 4 600 candidats ont été autorisés à se présenter. Les femmes représentaient 8 % des candidats, contre 10 % lors des élections de 2004.

Sur les 290 sièges que compte l'Assemblée consultative islamique, 285 étaient à pourvoir - les sièges restants étant réservés aux minorités religieuses, voir note).

L'économie et le programme nucléaire ont été au centre de la campagne. Les réformateurs et certains conservateurs ont critiqué le Président Ahmadinejad. Bien que le taux de chômage officiel du pays soit de 10 %, de nombreux experts estiment que le chiffre réel est plus élevé. Les conservateurs (en particulier ceux de l'UPF) estimaient que la politique nucléaire du gouvernement était cruciale pour la défense de la République contre " toutes les formes d'hégémonie étrangère ". Les réformateurs accusaient, quant à eux, le Président Ahmadinejad de ne pas mener correctement les négociations sur le programme nucléaire et promettaient d'instaurer de meilleures relations avec l'Occident.

Environ 50 % des 49 millions d'électeurs inscrits se sont rendus aux urnes les 13 et 14 mars, contre seulement 26 % pour le deuxième tour de scrutin, le 25 avril.

Quelque 45 000 observateurs nationaux ont suivi les élections sous l'autorité du Ministre de l'intérieur. Il n'y avait pas d'observateurs internationaux.

Le Conseil des gardiens de la Révolution a validé les résultats pour 205 sièges (dont les cinq réservés aux minorités religieuses) à l'issue du premier tour. Au deuxième tour, 81 autres candidats ont été élus. Quatre mandats ont été invalidés par le Conseil des gardiens (un obtenu au premier tour et trois au second tour) et devraient faire l'objet d'élections partielles qui se dérouleront parallèlement aux élections présidentielles de 2009.

D'après les résultats définitifs, les conservateurs ont remporté environ 200 sièges, les réformateurs, une cinquantaine et les indépendants, une quarantaine. Après la publication des résultats, certains indépendants se sont ralliés aux groupes parlementaires conservateurs et réformistes, ce qui porte le nombre total de sièges détenus respectivement par les conservateurs et par les réformateurs à 210 et 60. Une vingtaine de parlementaires ne se sont ralliés à aucun groupe. En tout, huit femmes ont été élues, contre 14 dans la législature sortante.

L'Assemblée consultative islamique nouvellement élue a tenu sa première session le 27 mai. Le lendemain, elle a provisoirement élu M. Larijani à sa présidence. M. Larijani a été officiellement confirmé à cette fonction le 1er juin.

Note: Cinq sièges sont réservés aux minorités suivantes:

Zoroastriens: 1

Juifs: 1

Assyriens et Chaldéens: 1

Chrétiens arméniens du Nord du pays: 1

Chrétiens arméniens du Sud du pays: 1

SOCIÉTÉ

Langues principales :

- persan (langue officielle)
- kurde
- turc

Religions :

- chiites: 89%
- sunnites: 9%

L'ÉCONOMIE IRANIENNE EN QUELQUES CHIFFRES

(source : L'Année stratégique 2009, IRIS)

- PIB (2009): 217 898 millions de \$
- PIB/hab (2009): 3060 \$ par an
- Taux de chômage (2005): 11,5%
- Taux d'inflation (estimations 2006-2007): 14,6%
- Monnaie: rial iranien
- Balance commerciale (estimations): - 6 628 millions de \$
- Principaux clients: Japon (16,9%), Chine (11,2%), Italie (6%)
- Principaux fournisseurs: Allemagne (13,9%), Émirats arabes unis (8,4%), Chine (8,3%)
- Structure du PIB: primaire (10,4%), secondaire (44,6%), tertiaire (45%)
- Budget de Défense (estimations): 2,64% du PIB

